



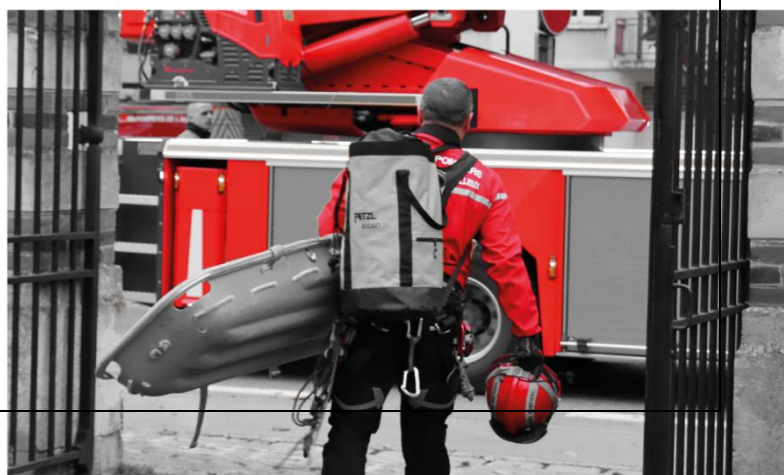
SAPEURS-POMPIERS
AUBE

CALENDRIER FORMATION

SAPEURS - POMPIERS

Service planification et organisation de la formation
Service conception pédagogique et compétences
et
Bureau activités physiques et sportives

Année 2026



Contenu

Calendrier corps communaux	3
1. Les procédures.....	3
2. Les résultats.....	4
3. Plateforme DISEGNO.....	4
4. Les parcours grades - formations - compétences sapeurs-pompiers corps communaux...	5
5. Passage d'un corps communal au corps départemental.....	7
6. Les formations.....	8
7. Formations maintien et perfectionnement des acquis	15
 Calendrier corps départemental.....	 17
1. Développement des compétences.....	17
2. Les procédures.....	17
3. Organisation d'une formation.....	19
4. Les parcours grades - formations - compétences	20
5. Les formations initiales et d'avancement	29
 Les spécialités.....	 43
6. Conduite.....	43
7. Encadrement des activités physiques.....	52
8. Risques technologiques	56
9. Secours en milieu périlleux.....	58
10. SSSM.....	60
11. Formation et développement des compétences	62
12. Feux de forêts	71
13. Formation aux techniques de forçement.....	73
 Formations maintien et perfectionnement des acquis	 74
1. Activités physique et sportives.....	74
2. FMPA COD	77
3. Formateur de secourisme.....	79
4. FMPA GOC3	81
5. FMPA SAL	82
6. FMPA GRIMP.....	83
7. FMPA RCH	84
8. FMPA RAD.....	86
9. FMPA SSSM	88
10. FMPA SPP	89
11. FMPA CA 1 Équipe	90
12. FMPA Chef d'agrès tout engin.....	91
13. FMPA FDF	92

Les manifestations sportives 94

1. Cross..... 94
2. Challenges 97

Annexes 100

1. Annexe 1 : Demande d'organisation de stage hors calendrier 100
2. Annexe 2 : PV chef de corps module apprenant..... 102
3. Annexe 3 : Fiche individuelle de candidature..... 103
4. Annexe 4 : Autorisation d'absence convention employeur / SDIS..... 104
5. Annexe 5 : Disegno 105

Calendrier corps communaux

1. Les procédures

Préambule

Le calendrier de formation présente toutes les formations programmées par les services de Formation (Service Planification et Organisation de la Formation et le Service Conception Pédagogique et Compétences) pour l'année en cours. Il est à votre disposition sur le site intranet du SDIS 10 (<http://www.sdis10.com>).

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année ou par anticipation permettant ainsi de s'adapter aux contraintes professionnelles et familiales.

Comment s'inscrire ?

Les candidats peuvent s'inscrire au fil de l'eau, sous couvert de leur chef de corps et de la mairie, tout au long de l'année grâce à la fiche d'inscription qui se trouve en annexe 3 et qui est également disponible sur le site intranet du SDIS 10.

Chaque sapeur-pompier peut s'inscrire tout au long de l'année et ce jusqu'à 2 mois avant le début du stage.

Les prérequis doivent impérativement être respectés.

Lorsque le stage est complet ou 2 mois avant le début du stage, les services de Formation procède à la clôture des inscriptions. Si le stage n'est pas complet, les services de Formation envoie un mail de « publicité » aux mairies et aux chefs de corps en indiquant le nombre de places disponibles.

Dans ce cas les chefs de corps procèderont à l'inscription des stagiaires intéressés directement par mail auprès du service en charge des corps communaux : sdis.cpi@sdis10.fr .

Chaque candidat recevra un courriel pour connaître son positionnement sur le stage :

-Candidat convoqué

-Candidat non retenu

Les désistements et absences

Chaque désistement ou absence doit être communiqué au plus tôt aux services de Formation, en précisant le motif, à l'adresse mail suivante : sdis.formation@sdis10.fr ainsi qu'au guichet unique CPI à l'adresse mail suivante : sdis.cpi@sdis10.fr

2. Les résultats

Dès validation de l'UV (SAP, PPABE ou INC) et sous réserve de l'aptitude médicale, le SPV peut être alerté pour toute intervention sur la commune, correspondant à la mission.

3. Plateforme DISEGNO

Cet outil de e-learning, visible en Annexe 5, est une plateforme permettant de piloter les enseignements à distance. Il s'agit d'un espace documentaire mis à jour au fil des évolutions.

Le tuteur suivra les évolutions du stagiaire sur la plate-forme e-learning et sera une ressource en cas de nécessité. Il est le contact privilégié du stagiaire.

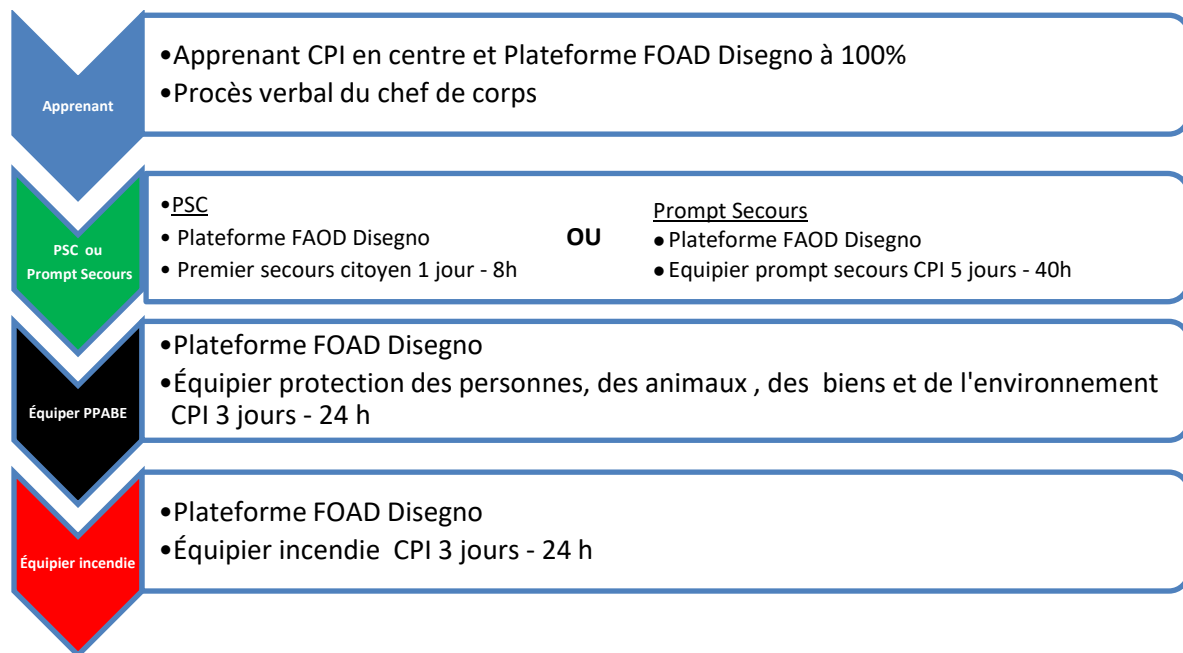
Vous trouverez dans l'onglet "ASSISTANCE" des tutoriels et documents d'aide à l'utilisation de la plateforme.

Les codes d'accès à cette plateforme vous sont transmis par courriel automatique dès votre recrutement.

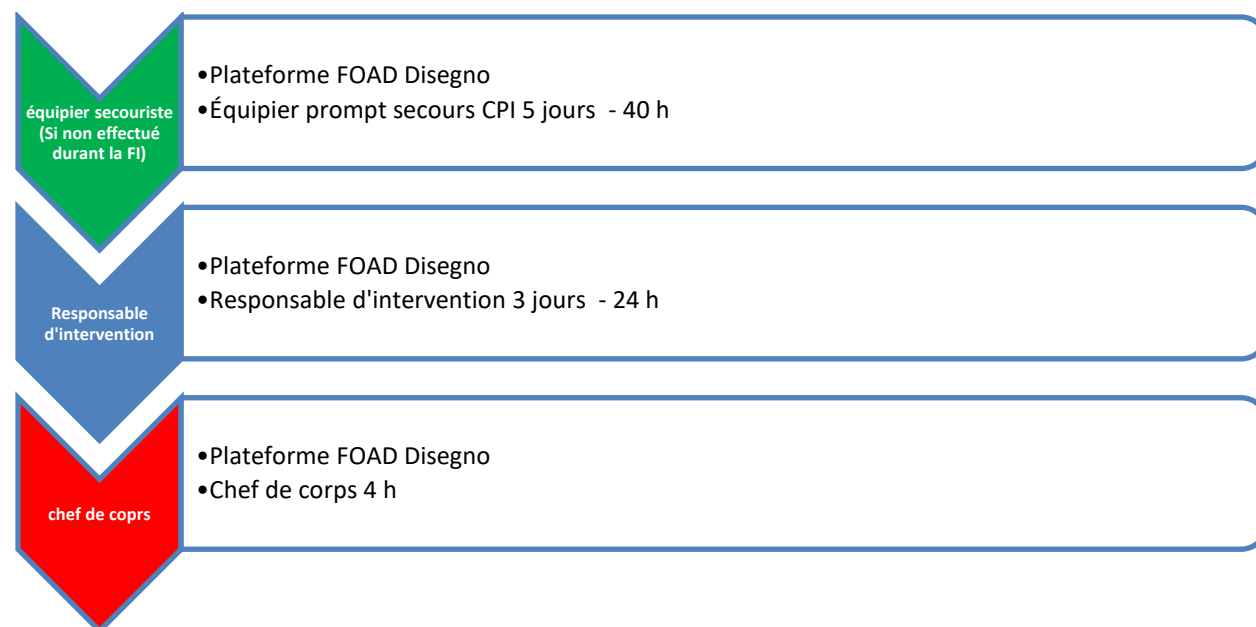
<https://www.disegnosdis.fr>

4. Les parcours grades - formations - compétences sapeurs-pompiers corps communaux

Formation initiale



Formations complémentaires et d'avancement

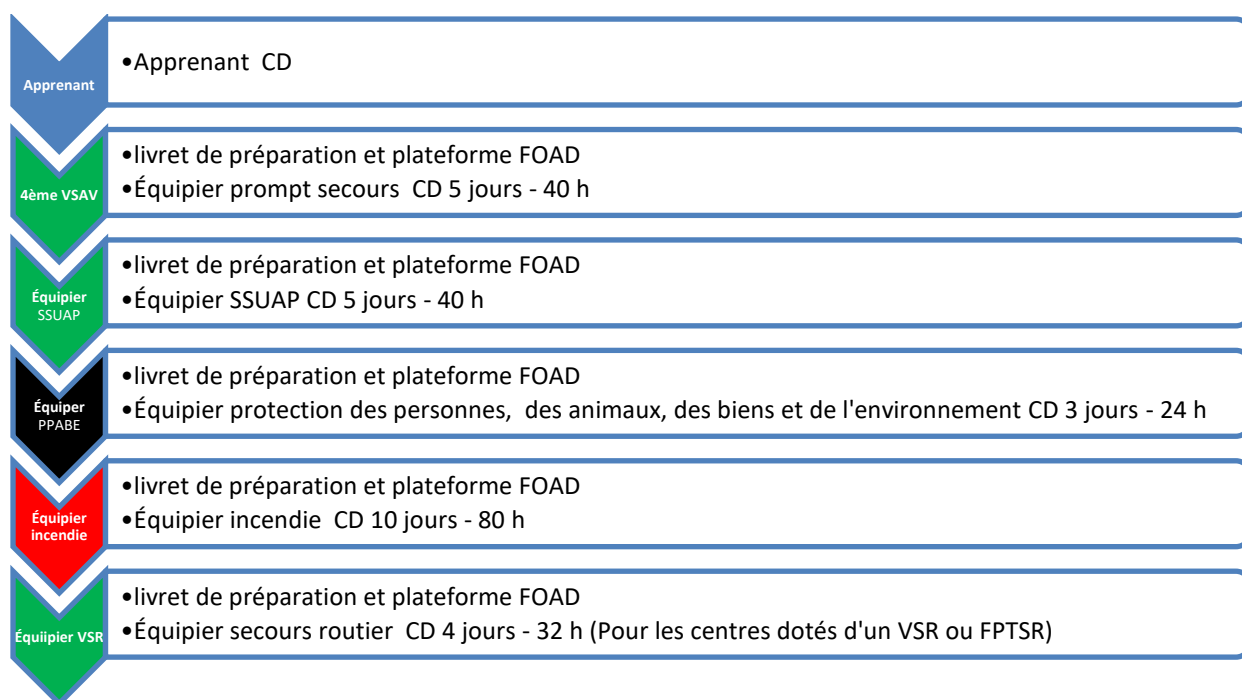


Avancements

JE SUIS	JE POURRAIS DEVENIR			LE MAIRE
	GRADE APPELATION	CONDITIONS RH	PRE REQUIS FORMATION	
SAPEUR DE 2 ^{ème} CLASSE	SAPEUR DE 1 ^{ère} CLASSE	1 an minimum de période probatoire (sauf pour les titulaires du brevet JSP)	Détenir au minimum les formations "Apprenant" et "PSC"	Il peut aussi attendre l'acquisition de la formation initiale complète (SSUAP, PPABE et INC),
SAPEUR DE 1 ^{ère} CLASSE	CAPORAL	3 ans d'engagement SPV		
CAPORAL	CAPORAL-CHEF	3 ans dans le grade de caporal		
CAPORAL-CHEF	SERGEN	3 ans dans le grade de caporal	Formation initiale complète + prompt secours + responsable d'interventions	Il peut nommer le SPV avant l'obtention de la formation "Responsable d'interventions"
SERGEN	SERGEN-CHEF	3 ans dans le grade de sergent		
SERGEN-CHEF	ADJUDANT	4 ans dans le grade de sergent		Le Maire doit demander l'avis du SDIS en complétant le formulaire prévu à cet effet (faire la demande de formulaire par mail : sdis.cpi@sdis10.fr)
ADJUDANT	ADJUDANT-CHEF	3 ans dans le grade d'adjudant		
ADJUDANT-CHEF	LIEUTENANT	Prendre contact avec le service RH-SPV		Le Maire doit demander l'avis du SDIS en complétant le formulaire prévu à cet effet , (faire la demande de formulaire par mail : sdis.cpi@sdis10.fr). Le SDIS se chargera de la rédaction de l'arrêté de nomination

5. Passage d'un corps communal au corps départemental

Je suis SPV dans un corps communal et je souhaite prendre un double engagement ou muter au SDIS 10, je dois réaliser les compléments de formation ci-dessous :



A la fin de ce cursus, je suis équipier toutes missions au sein du corps départemental. La formation équipier secours routier est réservée pour les personnes intégrant un centre doté d'un moyen secours routier.

Quel que soit mon grade au sein de mon corps communal, je dois suivre le cursus de formation initial d'équipier au corps départemental. Pour participer aux formations d'avancement, je serais soumis au texte régissant le passage de grade du corps départemental. Je devrais attendre les prérequis nationaux et ceux indiqués dans le règlement intérieur du SDIS.

En fonction du grade et des diplômes déjà obtenu en tant que SPV communal, l'agent réalise une évaluation diagnostic permettant la reconnaissance de blocs de compétences. A l'issue, un parcours individualisé est proposé pour obtenir l'ensemble des compétences nécessaire au corps départemental.

Pour participer aux formations d'avancement, je serais soumis au texte régissant le passage de grade du corps départemental.

[Code de la sécurité intérieure](#)

[Règlement intérieur formation SDIS de l'Aube](#)

6. Les formations

Parcours équipier corps communaux

Apprenant corps communaux

Apprenant corps communaux	
Durée	Validation FOAD et 4 heures en centre avec chef de corps
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de connaître leur environnement institutionnel & administratif

Conditions d'accès / prérequis
Être recruté SPV et aptitude médicale à la formation
Validation Apprenant
Entretien chef de corps et validation FOAD

Premier secours citoyen

PSC	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équiper SAP CPI

Conditions d'accès / prérequis
Apprenants aptes
Formation de maintien des acquis
4h par an

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 21 février	Etat-Major	2026-154-PSC	
Samedi 18 avril	CIS Marcilly le Hayer	2026-155-PSC	
Samedi 20 juin	CIS Arcis sur Aube	2026-156-PSC	
Samedi 5 septembre	CIS Piney	2026-157-PSC	
Samedi 21 novembre	CIS Bar sur Seine	2026-158-PSC	

Le lieu de stage peut être adapté en fonction de la provenance des candidats

Prompt secours corps communaux

Prompt secours corps communaux	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Minimum Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équiper prompt secours

Conditions d'accès / prérequis
Apprenants aptes au SSUAP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les samedis 10, 17, 24, 31 janvier et 7 février	Etat-Major	2026-073-prompt-secours	
Du lundi 20 au vendredi 24 avril	CIS Mery sur Seine	2026-074-prompt-secours	
Lundi 13 juillet Du mercredi 15 au samedi 18 juillet	Etat-Major	2026-075-prompt-secours	
Les samedis 3, 10, 17, 24 et 31 octobre	CIS Bar sur Aube	2026-076-prompt-secours	

Équipier Protection des personnes des animaux, des biens et de l'environnement corps communaux

Équipier PPABE corps communaux

Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier PPABE corps communaux

Conditions d'accès / prérequis

PSC (pour les moins de 18 ans un complément tronçonneuse devra être réalisé à la majorité)

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mercredi 18 au vendredi 20 février	CIS Bouilly	2026-081-EQ PPABE corps communaux	Mutualisé avec le 2026-016-PPABE CD
Les samedis 30 mai, 6 et 13 juin	CIS Bar sur Aube	2026-082-EQ PPABE corps communaux	Mutualisé avec le 2026-017-PPABE CD
Les samedis 12, 19 et 26 septembre	CIS Vendeuvre sur Barse	2026-083-EQ PPABE corps communaux	Mutualisé avec le 2026-023-PPABE CD
Du jeudi 22 au samedi 24 octobre	CIS Romilly sur seine	2026-084-EQ PPABE corps communaux	Mutualisé avec le 2026-027-PPABE CD

Équipier incendie corps communaux

Équipier incendie corps communaux	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^{ème} classe corps communaux

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence équipier incendie corps communaux

Conditions d'accès / prérequis
Équiper PPABE corps communaux

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les samedis 7, 14 et 21 février	CIS Lusigny sur Barse	2026-077-EQ INC corps communaux	
Les samedis 4, 11 et 18 avril	Etat-Major	2026-078-EQ INC corps communaux	
Les samedis 6,13 et 20 juin	CIS Ramerupt	2026-079-EQ INC corps communaux	
Les samedis 7, 14 et 21 novembre	CIS Marigny le Châtel	2026-080-EQ INC corps communaux	

Parcours avancement dans un corps communaux

Parcours responsable d'intervention corps communaux

Responsable d'intervention	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	SPV corps communal, équipier toutes missions, 1 ^{ère} classe, 3 ans après la formation initiale complète (PSC, PPABE INCENDIE)

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence de responsable sur intervention

Conditions d'accès / prérequis
Équipier incendie, SPV 3 ans minimum et 1ère classe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les samedis 21 mars, 4 et 11 avril	CIS Bouilly	2026-086-RESP INT corps communaux	

Formation chef corps communaux

Formation chef corps communaux / FMPA chef corps communaux	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires min/max	6 / 20
Public	Chefs de corps ou adjoints corps communaux

Objectif du stage
Organisation du SDIS et procédures administratives Apport juridique et connaissance des risques liés à l'activité

Conditions d'accès / prérequis
Être chef de corps ou adjoint d'un corps communal

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 7 mars matin	Etat-Major	2026-085-formation chef CPI	

7. Formations maintien et perfectionnement des acquis

Formation continue PSC

Formation continue PSC	
Durée	4 heures / an
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10
Public	Sapeurs-pompiers corps communaux

Objectif du stage
Révision du PSC

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire du PSC

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Gestion des dates et des lieux par les corps communaux demandeurs. Le formateur trouvera sur la plateforme Disegno le contenu à suivre. Le formateur fera les remontées aux services Formation et au guichet CPI.			

Formation continue Prompt secours

Formation continue Prompt secours	
Durée	6 heures / an
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10
Public	Sapeurs-pompiers corps communaux

Objectif du stage
Révision du Prompt secours

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire du Prompt secours

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Gestion des dates et des lieux par les corps communaux demandeurs. Le formateur trouvera sur la plateforme Disegno le contenu à suivre. Le formateur fera les remontées aux services Formation et au guichet CPI.			

Calendrier corps départemental

1. Développement des compétences

Les services de Formation (Service Planification et Organisation de la Formation et le Service Conception Pédagogique et Compétences) ont pour objectif le développement des compétences qui implique que la nouvelle recrue soit connectée le plus tôt possible à son futur environnement.

Tout d'abord, il est nécessaire que cette découverte de l'environnement commence avant même l'arrivée en stage. Un accompagnement de la nouvelle recrue par le chef de centre ou par un tuteur constitue l'opportunité de développer un socle de connaissances et de gestes techniques élémentaires (ex. : *apprendre à dérouler un tuyau*).

Une phase d'acquisition de connaissances se fera sur la plateforme DISEGNO en autonomie. Elle devra être validée à 100% avant l'arrivée au stage, voir Annexe 5.

Ensuite, le stage en présentiel est le moment privilégié pour compléter ses connaissances et développer des savoirs-agir au moyen notamment de mises en situation proposées par le formateur.

Enfin, le sapeur-pompier nouvellement formé perfectionnera son apprentissage en centre de secours avec ses pairs et par sa pratique opérationnelle.

2. Les procédures

Le calendrier

Le calendrier de formations est édité annuellement. Il présente toutes les formations programmées par les services de Formation pour l'année en cours. Il est consultable sur le site intranet du SDIS 10 (<https://www.sdis10.com/espace-client/types/formation/>).

Ce calendrier constitue un minimum de stages prévus. Afin d'être plus réactifs lors des recrutements au fil de l'eau, les stages prompt secours – équipier PPABE peuvent être organisés à la demande des CIS au plus proche de l'affectation du sapeur-pompier.

De manière générale, des stages supplémentaires peuvent aussi être organisés localement à la demande (au sein du CIS, dans un CIS de secteur,...) et adapté aux horaires.

Ces demandes doivent être effectuées auprès des services de Formation qui après étude des conditions d'organisation (nombre de stagiaires, repas, disponibilité des salles de cours, disponibilité des formateurs...) validera ou non la formation, **dans un délai de 2 mois avant le début du stage**, grâce au formulaire de création de stage disponible en annexe 1.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année ou par anticipation, permettant ainsi aux SPV de s'adapter à leurs contraintes professionnelles et familiales. Les modèles du PV apprenant, de la fiche individuelle de candidature CPI et de l'autorisation d'absence employeur/ SDIS sont disponibles en annexes 2, 3 et 4.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font sur WebFor via le chef de centre ou le responsable formation du CIS.

Chaque sapeur-pompier peut s'inscrire tout au long de l'année et ce **jusqu'à un mois et demi avant** le démarrage du stage. Aucune inscription ne sera prise après ce délai, il s'agit du délai de préparation en centre et de réalisation de la FOAD

Les prérequis doivent impérativement être respectés.

Lorsque le stage est complet ou 2 mois avant le début du stage, les services de Formation procède à la clôture des inscriptions. Si le stage n'est pas complet, les services de Formation envoie un mail de « publicité » aux chefs de centre en indiquant le nombre de places disponibles. Dans ce cas, les chefs de centres procéderont à l'inscription des stagiaires intéressés directement par mail auprès des services de Formation.

Chaque candidat recevra un courriel pour connaître son positionnement sur le stage :

- Candidat convoqué
- Candidat non retenu

Dans tous les cas, le chef de centre reçoit une copie du courriel de réponse.

Les formateurs

Les formateurs peuvent s'inscrire au fil de l'eau, tout au long de l'année sur WebFor via leur chef de centre ou le responsable formation du CIS (ou service général).

Les désistements

Chaque désistement ou absence (stagiaires ou formateurs) doit être communiqué au plus tôt par mail aux services de Formation, en précisant le motif, à l'adresse électronique suivante : sdis.formation@sdis10.fr

Chaque désistement de formateur à moins de 15 jours du stage doit entraîner une recherche de remplaçant.

Le renouvellement du permis PL

La procédure de renouvellement des permis PL est consultable sur le serveur à l'adresse suivante :

[S:\INTER CIS\PPRR Corps Départemental\personnel\Procédure renouvellement Permis C.pdf](#)

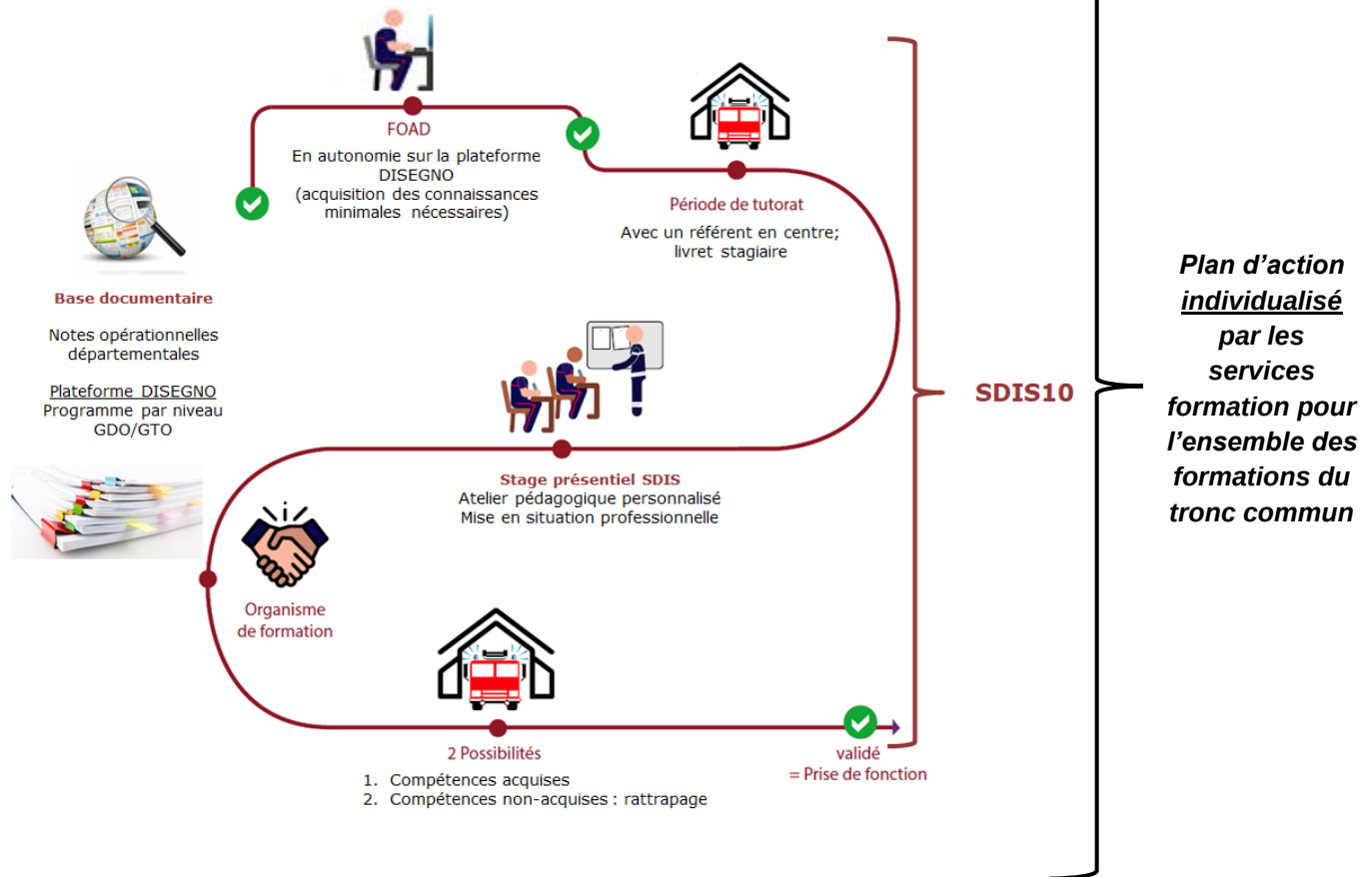
Celle-ci doit être scrupuleusement respectée au risque que le CERFA soit refusé.

Les formations du Service de Santé et de Secours Médical

La formation des personnels du SSSM comprend des formations départementales et des formations nationales. Toutes les demandes de formations doivent se faire auprès de la sous-direction santé qui après validation transmettra les demandes aux services de Formation.

3. Organisation d'une formation

Processus de la formation :



Livret stagiaire et plateforme DISEGNO :

Le stagiaire est acteur à part entière de son processus de formation. Pour cela, deux outils sont mis à sa disposition.

Les stagiaires, n'ayant pas fait leur livret de préparation ou la foad à 100%, ne pourront pas assister à la formation.

Livret stagiaire et tutorat

Lors de la convocation au stage, les chefs de centre et les tuteurs désignés doivent donner le livret de stage à leurs agents un. Celui-ci sera rempli en centre avec un ou plusieurs tuteurs désignés par le chef de CIS. Les livrets sont consultables sur Disegno dans l'onglet « mes documents ».

Le tuteur contribue à l'intégration du personnel au sein de l'unité opérationnelle et l'accompagne dans sa progression pédagogique et son engagement sur intervention.

Plateforme DISEGNO

Cet outil de e-learning, visible en Annexe 5, est une plateforme permettant de piloter les enseignements à distance. Il s'agit d'un espace documentaire mis à jour au fil des évolutions.

Le tuteur suivra les évolutions du stagiaire sur la plate-forme e-learning et sera une ressource en cas de nécessité. Il est le contact privilégié du stagiaire.

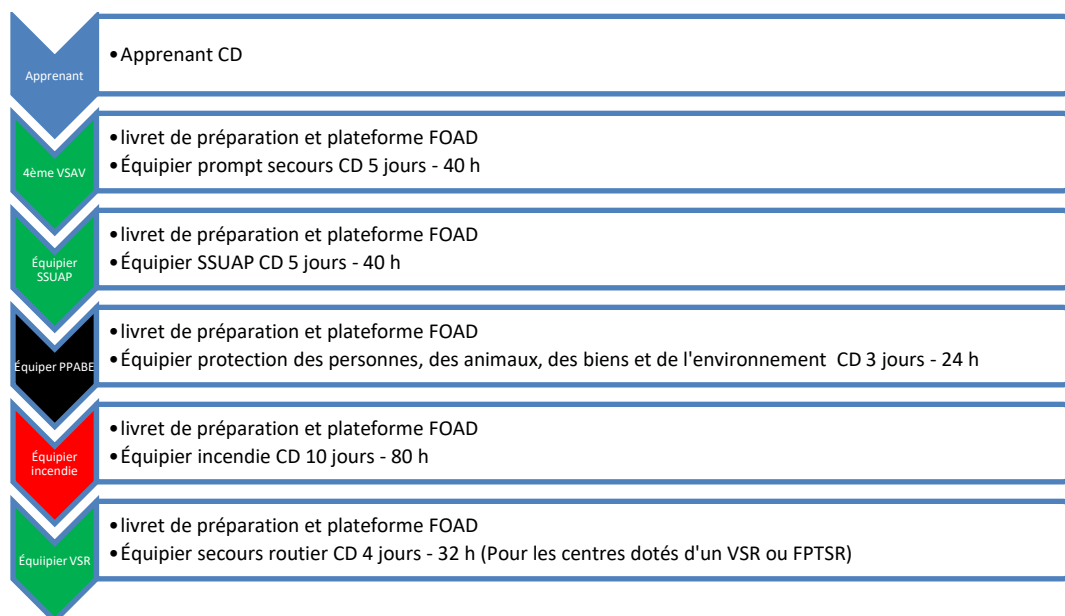
Vous trouverez dans l'onglet "ASSISTANCE" des tutoriels et documents d'aide à l'utilisation de la plateforme.

Les codes d'accès à cette plateforme vous sont transmis dès le recrutement.

4. Les parcours grades - formations - compétences

Le sapeur-pompier toutes missions :

Formation initiale :

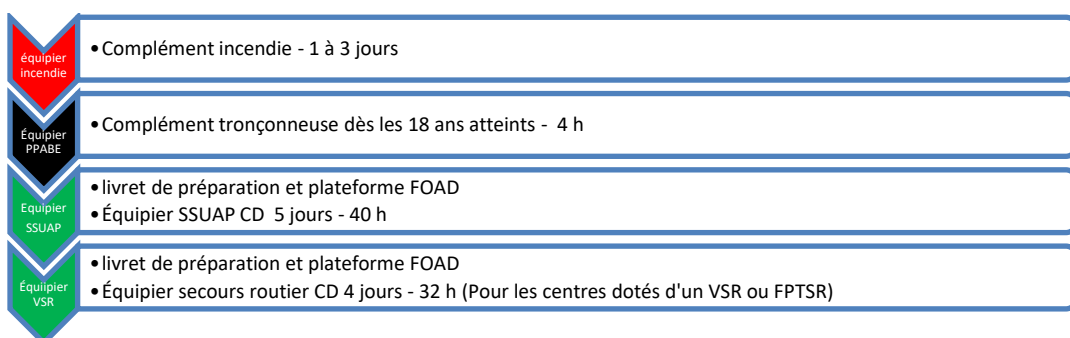


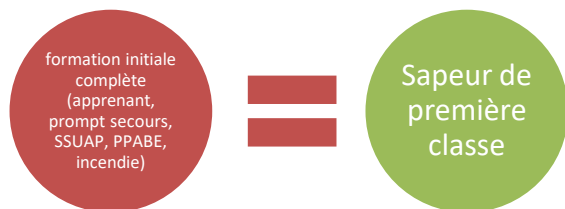
Les sapeurs de deuxième classe seront nommés sapeurs de première classe lorsqu'ils auront au minimum un an d'ancienneté d'engagement et également avoir validé les formations apprenant, premiers secours, équipier SSUAP, équipier PPABE et équipier INC.

La formation équipier SR est facultative. Elle concerne uniquement les agents affectés dans un centre qui dispose de cette spécialité.



Intégration suite à l'obtention du brevet JSP :

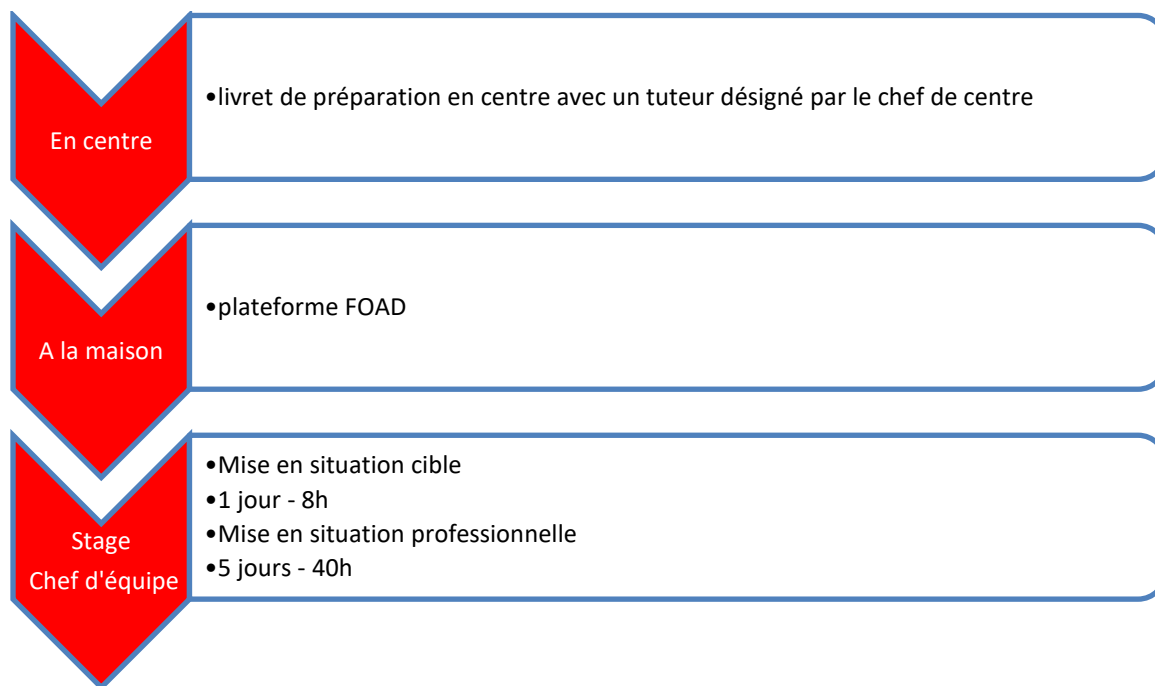




Parcours d'avancement :

Chef d'équipe et Caporal :

Pour participer à la formation chef d'équipe, il faut être nommable caporal.



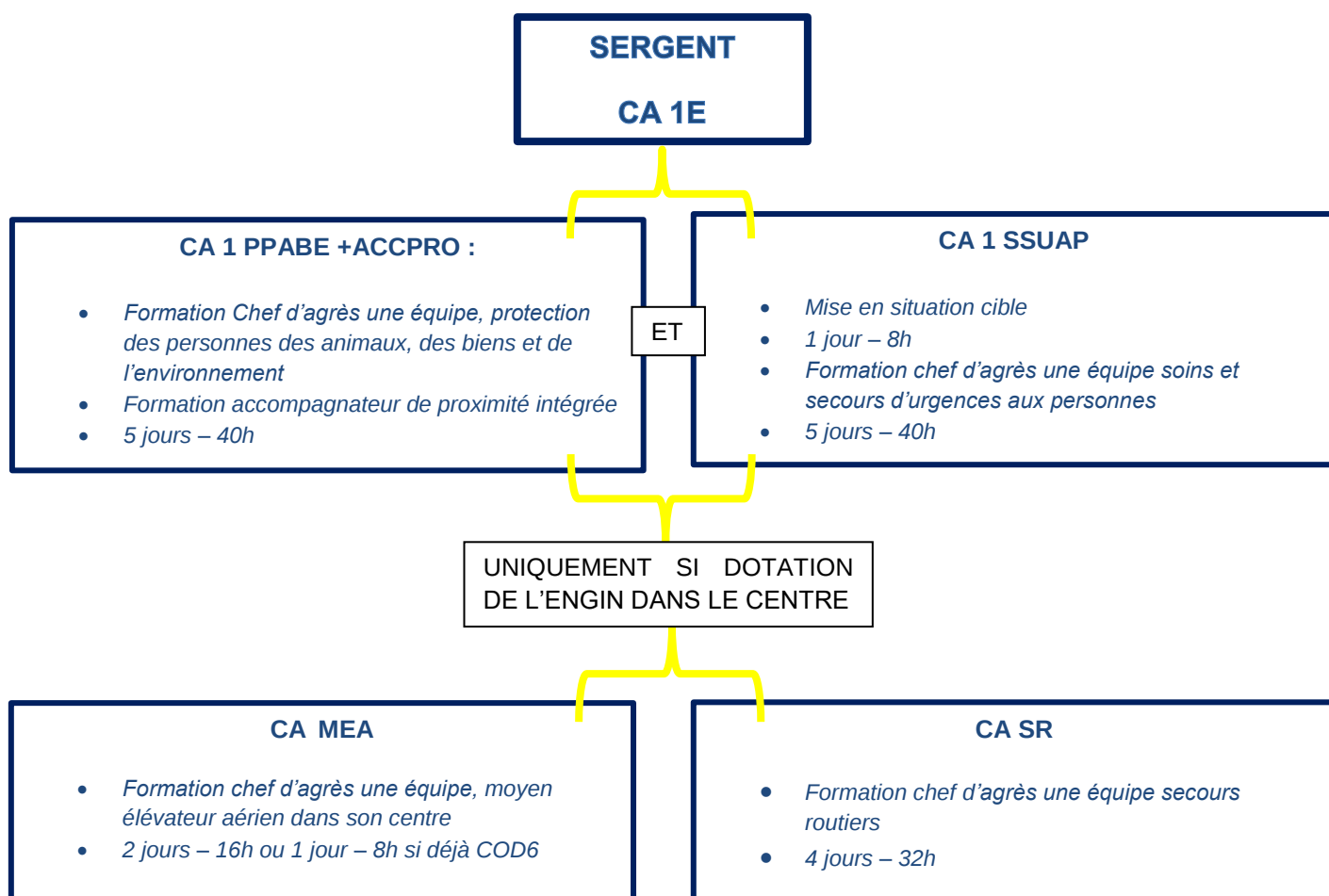
Sergent et chef d'agrès une équipe :

Pour participer à la formation de chef d'agrès une équipe, il faut être nommable sergent.



Pour se préparer :

- FOAD
- Livret de préparation avec tuteur en centre



Pour obtenir le grade de sergent, les stagiaires doivent avoir validé les formations CA 1E SSUAP et CA 1E PPABE.

L'ordre de réalisation de ces deux formations n'a pas d'importance : aucune n'est à effectuer en priorité par rapport à l'autre.

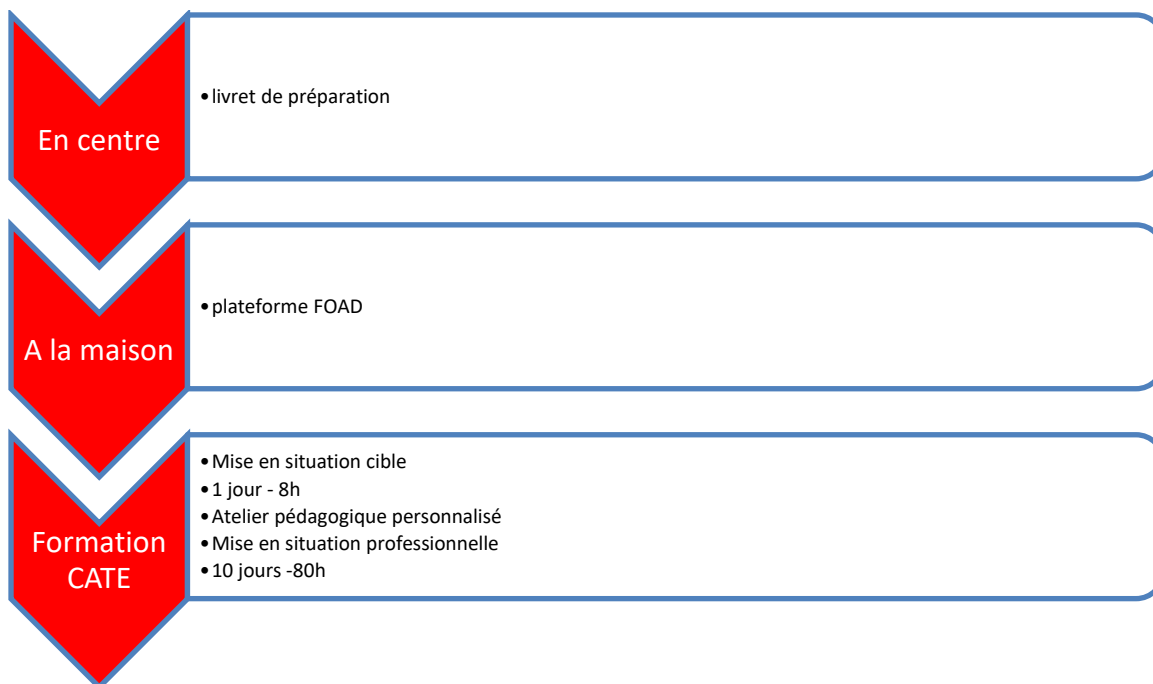
Un agent ayant uniquement validé le CA 1E SSUAP dispose de la compétence Chef d'agrès une équipe au VSAV, mais ne peut accéder au grade de sergent tant que le CA 1E PPABE n'a pas été validé, et réciproquement.

La détention conjointe des formations CA 1E SSUAP et CA 1E PPABE constitue un prérequis obligatoire pour se présenter aux formations CA MEA et CA SR.



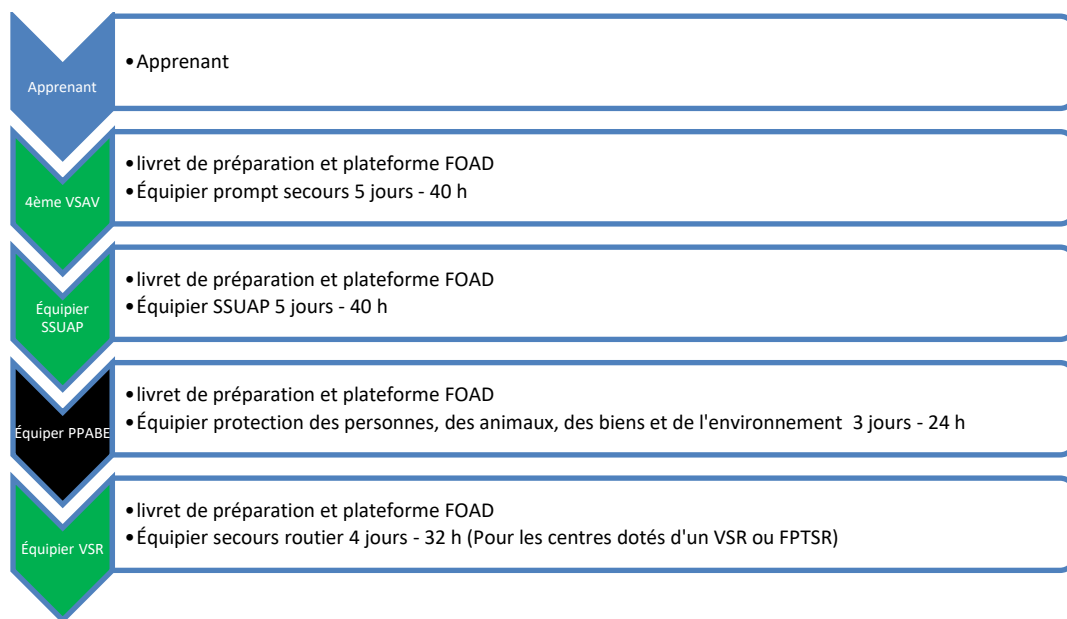
Adjudant, chef d'agrès tout engin :

Pour participer à la formation de chef d'agrès tout engin, il faut être nommable adjudant et avoir effectué la formation de chef d'agrès une équipe (à minima chef d'agrès PPABE et SSUAP).



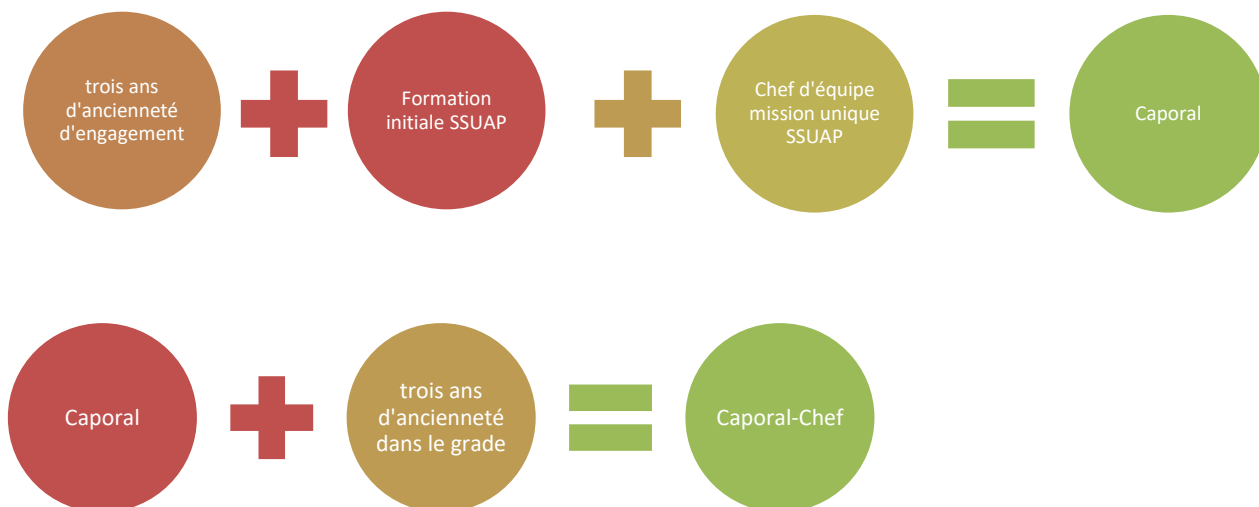
Sapeurs-pompiers mission unique (SSUAP)

Formation initiale :



Parcours d'avancement :

Caporal :



Je suis infirmier et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations départementales			
Module apprenant	FOAD	Arrêté d'engagement	
Prompt secours	40 h	Module apprenant	
Équipier SSUAP CD	40 h	Prompt secours	
Formation de santé en service	8 h	Module apprenant	Réalisation des visites médicales
Formation habilitation PISU	32 h	Journée d'intégration + doublure(s) en garde postée	Je peux participer aux activités AMU
Formation SSO	16h	Formation habilitation PISU	Je peux participer aux activités SSO
Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	Une RATD peut être réalisée
DIU urgence	32 h	Module tronc commun SC + secourisme	
PEAD santé	8 h	Module tronc commun SC	
DIU santé publique	8 h + EAD	PEAD santé publique	
Formation des personnels de santé à l'habilitation à l'évaluation périodique de l'état de santé des sapeurs-pompiers	7h EAD	FI	Aide à la réalisation des visites médicales

Je suis maintenant infirmier Sapeur-pompier

Je suis médecin et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations départementales			
Module apprenant	FOAD	Arrêté d'engagement	
Formation de santé en service	2 h	Module apprenant	
Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	
DIU urgence	32 h	Module tronc commun SC + secourisme	
PEAD santé	8 h	Module tronc commun SC	
DIU santé publique	8 h + EAD	PEAD santé publique	
Formation des personnels de santé à l'habilitation à l'évaluation périodique de l'état de santé des sapeurs-pompiers	7h EAD	FI	Réalisation des visites médicales

Je suis maintenant médecin Sapeur-pompier

Je suis pharmacien et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations nationales			
Module apprenant	FOAD	Arrêté d'engagement	
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
Module secourisme	16 h + EAD	Module tronc commun SC	
DIU module pharmacien	88 h	Module tronc commun SC + secourisme	

Je suis maintenant pharmacien sapeur-pompier

Je suis vétérinaire et je souhaite intégrer le SSSM 10

Intitulé	Volume horaire	Pré requis	Activité validée
Formations nationales			
Module tronc commun SC	8 h + EAD	Module apprenant	
DIU gestion opérationnelle vétérinaire	24 h	Module tronc commun SC	

Je suis maintenant vétérinaire sapeur-pompier

5. Les formations initiales et d'avancement

Parcours équipier CD

Apprenant CD

Apprenant CD	
Public	Recrues au corps départemental (Originaire CPI, autres sdis, SSSM, ...)

Objectif du stage
A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de connaître leur environnement institutionnel et administratif

Conditions d'accès
Être recruté SPV et aptitude médicale à la formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
FOAD à 100% sur la plateforme Disegno			

Prompt secours CD

Prompt secours CD + Santé Sécurité et Qualité de Vie en Service (SSQVS)	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM

Objectif du stage
A l'issue de la formation les apprenants seront capables d'occuper la fonction d'apprenant VSAV

Conditions d'accès
Aptes à l'activité SSUAP

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les samedis 10, 17, 24 et 31 janvier et 7 février	CIS Mery sur Seine	2026-002-prompt-secours	
Du lundi 20 au vendredi 24 avril	Etat-Major	2026-029-prompt-secours	
Le lundi 13 juillet et du mercredi 15 au samedi 18 juillet	CIS Bar sur Aube	2026-039-prompt-secours	
Les samedis 3, 10, 17, 24 et 31 octobre	Etat-Major	2026-042-prompt-secours	

Équipier SSUAP CD

Équipier SSUAP	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD et infirmiers du SSSM

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier SSUAP.

Conditions d'accès
Titulaire du prompt secours
Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 13 au vendredi 17 avril	CIS Mery sur Seine	2026-034-EQ SUAP	
Du lundi 24 au vendredi 28 août	CIS Bar sur Aube	2026-037-EQ SUAP	
Le samedi 19 décembre et Du lundi 21 au jeudi 24 décembre	Etat-Major	2026-038-EQ SUAP	
Du lundi 06 juillet au vendredi 10 juillet	CIS Troyes Ouest	2026-098-EQ SUAP JSP	
Du lundi 13 au samedi 18 juillet	CIS Troyes Ouest	2026-099-EQ SUAP JSP	

Il est fortement conseillé d'effectuer 1 à 2 gardes postées en centres mixtes (Vouldy, Ouest, Nogent), entre la formation de prompt secours et celle d'équipier SSUAP

Équipier secours routier

Équipier SR CD	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier secours routier

Conditions d'accès
Titulaire de l'équipier SSUAP et appartenir ou prendre des gardes dans un CIS ayant un moyen secours routier.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 21 au vendredi 24 avril	CIS Vendeuvre sur Barse	2026-030-EQ SR	
Du mercredi 15 au samedi 18 juillet	CIS Troyes Vouldy	2026-044-EQ SR	
Du mardi 20 au vendredi 23 octobre	CIS Mery sur Seine	2026-053-EQ SR	

Équipier PPABE CD

Équipier PPABE CD	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier PPABE

Conditions d'accès
Titulaire du prompt secours CD

prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mercredi 18 au vendredi 20 février	CIS Bouilly	2026-016-EQ PPBE CD	Mutualisé avec le 2026-081-PPABE CPI
Les samedis 30 mai, 6 et 13 juin	CIS Bar sur Aube	2026-017-EQ PPBE CD	Mutualisé avec le 2026-082-PPABE CPI
Les samedis 12, 19 et 26 septembre	CIS Vendeuvre sur Barse	2026-023-EQ PPBE CD	Mutualisé avec le 2026-083-PPABE CPI
Du jeudi 22 au samedi 24 octobre	CIS Romilly sur seine	2026-027-EQ PPBE CD	Mutualisé avec le 2026-084-PPABE CPI

Équipier incendie CD

Équipier INC CD	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10
Public	Sapeurs 2 ^e classe CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'équipier incendie

Conditions d'accès
Équipier SSUAP CD et équipier PPABE CD.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 16 au vendredi 20 février Du lundi 13 au vendredi 17 avril	CIS Romilly sur Seine	2026-003-EQ INC CD	
Du lundi 23 au vendredi 27 février Du lundi 20 au vendredi 24 avril	CIS Troyes Ouest	2026-004-EQ INC CD	
Du lundi 6 au vendredi 10 juillet Du lundi 24 au vendredi 28 août	CIS Piney	2026-007-EQ INC CD	
Du lundi 26 au vendredi 30 octobre Samedi 19 décembre Du lundi 21 au jeudi 24 décembre	CIS Bar sur Seine	2026-012-EQ INC CD	

Formation complémentaire JSP CD

Formation complémentaire JSP			
Durée	1 à 3 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10		
Public	JSP 4 ayant le BNJSP		
Objectif du stage			
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de s'adapter aux risques locaux et d'avoir un perfectionnement opérationnel			
Conditions d'accès			
Être équipier titulaire du BNJSP			
Prérequis			
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%			
Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A définir en CIS	CIS d'affectation	2026-125-Fi complémentaire JSP	

Parcours chef d'équipe CD

Chef d'équipe CD			
Durée	6 jours : 1 journée bilan + 5 jours de stage		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10		
Public	Sapeurs 1 ^{ère} classe CD et nommable caporal		
Objectif du stage			
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'équipe			
Conditions d'accès			
Être équipier titulaire de la FI			
Prérequis			
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%, être apte incendie			
Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 14 février Du lundi 13 au vendredi 17 avril	CIS Troyes Vouldy	2026-005-CE	
Samedi 21 février Du lundi 20 au vendredi 24 avril	CIS Nogent sur Seine	2026-015-CE	
Samedi 29 aout et Du lundi 26 au vendredi 30 octobre	CIS Bar sur Seine	2026-045-CE	

Parcours chef d'équipe mission unique CD

Chef d'équipe mission unique CD			
Durée	Certains modules du chef d'équipe CD Renseignements à venir par les services Formation		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 10		
Public	Sapeurs 1 ^{ère} classe CD et nommable caporal		
Objectif du stage			
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'équipe mission unique			
Conditions d'accès			
Être équipier titulaire de la FI			
Prérequis			
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%, être apte incendie			
Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 14 février Du lundi 13 au vendredi 17 avril	CIS Troyes Vouldy	2026-181-CE mission unique	Certains modules du chef d'équipe CD Renseignements à venir par les services Formation Mutualisé avec le 2026-005-CE
Samedi 21 février Du lundi 20 au vendredi 24 avril	CIS Nogent sur Seine	2026-182-CE mission unique	Certains modules du chef d'équipe CD Renseignements à venir par les services Formation Mutualisé avec le 2026-015-CE

Module chef d'agrès une équipe protection des personnes des bien, des animaux et de l'environnement et accompagnateur de proximité

Chef d'agrès une équipe PPABE + accompagnateur de proximité			
Durée	5 jours		
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12		
Public	Être caporal avec 3 ans d'ancienneté ou caporal-chef et nommable sergent		
Objectif du stage			
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe PPABE et d'être formateur de proximité			
Conditions d'accès			
Être caporal avec 3 ans d'ancienneté ou caporal-chef et nommable sergent			
Prérequis			
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.			
Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 16 au vendredi 20 février	CIS Troyes Vouldy	2026-028-CA1E-PPBE	
Les samedis 5, 12, 19 et 26 septembre Le samedi 3 octobre	CIS Romilly sur Seine	2026-052-CA1E-PPBE	

Module chef d'agrès une équipe soins et secours d'urgence aux personnes

Chef d'agrès une équipe SSUAP	
Durée	6 jours : 1 journée bilan + 5 jours de stage
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Être caporal avec 3 ans d'ancienneté ou caporal-chef et nommable sergent
Objectif du stage	
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe SSUAP	

Conditions d'accès
Être caporal avec 3 ans d'ancienneté ou caporal-chef et nommable sergent

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 28 février Du lundi 13 au vendredi 17 avril	CIS Nogent sur Seine	2026-019-CA1E SUAP	
Samedi 17 octobre Samedi 19 décembre Du lundi 21 au jeudi 24 décembre	Etat-Major	2026-047-CA1E SUAP	
Il est fortement conseillé d'effectuer 1 à 2 gardes postées en centres mixtes (Vouldy, Ouest, Nogent), avant la formation de CA1E SSUAP			

Module chef d'agrès une équipe secours routier

Chef d'agrès une équipe SR	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Être caporal avec 3 ans d'ancienneté ou caporal-chef et nommable sergent

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe SR

Conditions d'accès
CA1E SSUAP et CA1E PPABE et appartenir à un CIS ayant un moyen SR.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 21 au vendredi 24 avril	CIS Romilly sur Seine	2026-126-CA1E SR	
Du mardi 20 au vendredi 23 octobre	CIS Troyes Ouest	2026-127-CA1E SR	

Module chef d'agrès une équipe moyens élévateur aérien

Chef d'agrès une équipe MEA	
Durée	2 jours
	1 jour (si déjà COD6)
Nombre de stagiaires min/max	2 pour 1 formateur
Public	sous-officiers CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès une équipe MEA

Conditions d'accès
CA1E SSUAP et CA1E PPABE et appartenir à un CIS ayant un moyen aérien, être apte incendie.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation

Parcours chef d'agrès tout engin

Module chef d'agrès tout engin (CATE)

Chef d'agrès tout engin	
Durée	11 jours : 1 journée bilan et 10 jours
Nombre de stagiaires min/max	2 / 6
Public	Être sergent-chef nommable adjudant

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de chef d'agrès tout engin

Conditions d'accès
Être sergent-chef nommable adjudant

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 14 février Les samedis 7, 21 mars Le samedi 4 avril, vendredi 10 et samedi 11 avril Du lundi 13 au vendredi 17 avril (demi-groupe 1) Du lundi 20 au vendredi 24 avril (demi-groupe 2)	CIS Troyes Vouldy	2026-006-CATE	
Il est fortement conseillé d'effectuer 1 à 2 gardes postées en centres mixtes (Vouldy, Ouest, Nogent), avant la formation de CATE			

Les spécialités

6. Conduite

Permis PL

Permis PL	
Durée	56 heures en deux sessions (plateau et conduite)
Nombre de stagiaires max	20
Public	Sapeurs-pompiers du corps départemental avec formation initiale complète

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront titulaires du permis PL

Conditions d'accès
Être équipier incendie CD et apte toutes missions

Prérequis
Avoir le permis B et être âgé de 21 ans révolus. L'inscription au code (s'il doit être repassé) est à la charge du candidat retenu et il devra être passé avant le début de la formation à la conduite. (attendre la réunion avec société extérieure)
Etre COD 0

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
En cours d'élaboration avec une société extérieure (premier semestre 2026)			

COD0

COD0	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	2 stagiaires pour 1 formateur
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires auront la compétence de conducteur en situation d'urgence de catégorie B.

Conditions d'accès
Titulaire du permis B depuis 3 ans (2 ans si conduite accompagnée) en cours de validité Être équipier SSUAP ou ISP

Prérequis
FOAD terminée. Cinq heures de conduite en situation non urgente avec VSAV ou VTU. Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation Les livrets devront être dûment remplis des cinq heures de conduite. Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « formateur COD 0 »

COD1

Conducteur engin pompe	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	3 stagiaires pour 1 formateur
Public	Titulaire du permis C

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur d'engin pompe.

Conditions d'accès
Être équipier incendie Avoir le permis C en cours de validité

Prérequis
FOAD terminée. Cinq heures de conduite en situation non urgente avec un FPT ou FPTHR ou CCR. Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
À déterminer en fonction des candidats	À déterminer en fonction des candidats	2026-129-COD1	
À déterminer en fonction des candidats	À déterminer en fonction des candidats	2026-130-COD1	
À déterminer en fonction des candidats	À déterminer en fonction des candidats	2026-131-COD1	
À déterminer en fonction des candidats	À déterminer en fonction des candidats	2026-132-COD1	
Nous ouvrirons des stages à la demande des chefs de centre dans le respect des deux mois . Les livrets devront être dûment remplis des cinq heures de conduite. Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « formateur COD 1»			

Conducteur Feux de Surfaces Agricoles

Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	3 stagiaires pour 1 formateur 2 stagiaires pour un formateur si CCFS
Public	Titulaire du COD1

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'évoluer en qualité de conducteur avec un engin de type CCR-FPTHR-CCF(S-M) sur terrain non accidenté, sans franchissement.

Conditions d'accès

Appartenir à un CIS ayant un CCFM ou CCFS ou FPTHR ou CCR.

Prérequis

Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A déterminer en fonction des candidats		2026-123-COD FSA	
A déterminer en fonction des candidats		2026-062-COD FSA	
Nous ouvrirons des stages à la demande des chefs de centre dans le respect des deux mois . Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « FORACC TT »			

COD VLHR

Conducteur VLHR en tout terrain	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur (6 stagiaires max)
Public	Sapeurs-pompiers CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur VLHR tout terrain.

Conditions d'accès
Appartenir à un CIS ayant une VLHR. COD 0

Prérequis
Sapeur-pompier non COD2 Être titulaire du permis B en cours de validité depuis 5 ans minimum

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 26 et mercredi 27 mai	CIS Essoyes	2026-066-COD VLHR	
Jeudi 28 et vendredi 29 mai	CIS Essoyes	2026-093-COD VLHR	
Vendredi 2 et samedi 3 octobre	CIS Essoyes	2026-094-COD VLHR	

Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « FORACC TT »

COD2

Conducteur de véhicule tout terrain	
Durée	5 jours bloqués
Nombre de stagiaires min/max	3 pour 1 formateur (12 stagiaires max)
Public	Sapeurs à Adjudants CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur de véhicule tout terrain.

Conditions d'accès
Avoir une expérience minimum de 3 ans de COD1. Appartenir à un CIS ayant un CCF.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%. Permis en cours de validité

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du mardi 26 au samedi 30 mai	CIS Essoyes	2026-065-COD2	
Les stages se feront avec des formateurs ayant participé aux formations « FORACC TT »			

COD 4

Conducteur d'embarcation	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	3 pour 1 formateur (12 stagiaires max)
Public	Sapeurs à Adjudants CD

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur d'embarcation.

Conditions d'accès
Être titulaire du permis bateau. Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis
Livret de suivi dûment renseigné et validé par chef CIS.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
2 ^e semestre 2026, date à définir avec le CT	CIS Troyes Vouldy	2026-149-COD4	

COD 6

Conducteur Moyen élévateur aérien	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur pour 1 MEA
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur moyen élévateur aérien.

Conditions d'accès
Avoir une expérience minimum de 3 ans de COD1. Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis
Livret stagiaire dûment renseigné et validé par chef CIS, FOAD à 100%.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation

COD 7

Conducteur véhicule porte-cellule	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires	2 pour 1 formateur pour 1 VPCE
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction de conducteur véhicule porte-cellule

Conditions d'accès
Avoir une expérience minimum de 1 an de COD1 Être affecté dans un centre de secours avec le moyen spécifique.

Prérequis
Livret de suivi dûment renseigné et validé par chef CIS.

Date
Organisation locale en respectant les critères d'organisation

7. Encadrement des activités physiques

Opérateur des Activités Physiques

Opérateur des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	5,5 jours : 1 matinée test indicateurs de la condition physique et 5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 / 12
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'opérateur des activités physiques.

Conditions d'accès
Équipier incendie ICP fait dans l'année précédente

Prérequis
Avoir validé les indicateurs de la condition physique.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 3 octobre Du lundi 16 au vendredi 20 novembre	CIS Troyes Vouldy	2026-114-EAP1	

Module Arbitrage et jury

Arbitrage et jury lors des compétitions sportives de Sapeurs-Pompiers	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	6 / 12
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs du module Arbitrage et jury

Prérequis
EAP1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 11 et mardi 12 mai	CIS Troyes Vouldy	2026-64-Arbitrage et jury	

Module PRAP (Prévention des Risques liés aux Activités Physiques)

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs du module PRAP

Conditions d'accès
Stagiaire retenu pour le stage EAP2

Prérequis
EAP1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A voir sur calendrier CNFPT			

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers (EAP2)

Éducateurs des Activités Physiques de Sapeurs-pompiers	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper la fonction d'EAP2

Conditions d'accès / prérequis
EAP1 et modules complémentaires arbitrage et jurys, PRAP, encadrement APS des JSP Candidature validée par référent de la spécialité

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A voir sur calendrier CNFPT			

8. Risques technologiques

Risques chimiques

Équipier (RCH1)

Équipier d'intervention risques chimiques et biologiques

Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper d'équipier pour les interventions risque chimiques et biologiques

Conditions d'accès

Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques

Prérequis

Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 7 au vendredi 11 septembre	Etat-Major	2026-095-RCH1	

Risques radiologiques

Équipier (RAD1)

Équipier d'intervention risques radiologiques

Durée	5 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier CD

Objectif du stage

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'occuper d'équipier pour les interventions risque chimiques et biologiques

Conditions d'accès

Être dans un centre disposant d'un véhicule risques chimiques ou technologiques

Prérequis

Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 21 au vendredi 25 septembre	Etat-Major	2026-096-RAD1	

9. Secours en milieu périlleux

IMP1

Intervention en milieu périlleux niveau 1	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier professionnel

Objectif du stage
Obtenir des bases pour devenir sauveteur SMPM

Conditions d'accès
Lettre de motivation au CT

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 23 mars au jeudi 26 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-053-IMP1	

Intervention en milieu périlleux niveau 2	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier professionnel

Objectif du stage
Devenir sauveteur GRIMP

Conditions d'accès
Être IMP1

Prérequis
Validation FOAD à 100%

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
En attente dates du SDIS du Doubs			

10. SSSM

Formation initiale santé en service

FI Santé en service	
Durée	2 h de formation + 1 à 2 doublures de visite
Nombre de stagiaires min/max	2/10
Public	ISP, MSP et experts

Conditions d'accès
Pour les MSP, ISP et experts souhaitant participer aux activités de santé en service.

Objectif du stage
Être capable de réaliser des visites médicales

Prérequis
Module apprenant

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
À déterminer en fonction des candidats			

Formation initiale activités opérationnelles

FI AMU SSO	
Durée	4 jours +doublure garde postée (2 à 6)
Nombre de stagiaires min/max	2/10
Public	ISP, MSP et experts

Conditions d'accès
Pour les MSP et ISP souhaitant participer aux missions opérationnelles (AMU et SSO) du SSSM.

Objectif du stage
Intégrer une équipe de secours opérationnelle

Prérequis
Module apprenant Équipier VSAV pour les ISP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
À déterminer en fonction des candidats			
SDIS 51			

11. Formation et développement des compétences

Formateur de secourisme

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur PIC F	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires	6/12
Public	Caporal minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis
Équipier SSUAP / Caporaux souhaitant réaliser la formation PAE FPS. Être à jour des FMPA SSUAP

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 7 février Du mardi 21 au vendredi 24 avril	Etat-Major	2026-021-PICF	

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de premier secours (PAE FPS)

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de premier secours PAE FPS	
Durée	6 jours
Nombre de stagiaires	6/12
Public	Caporal minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis
Pédagogie Initiale et Commune de Formateur et un stage secourisme en assistant.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 31 octobre Lundi 30 novembre Du mardi 1 ^{er} au vendredi 4 décembre	Etat-Major	2025-097-PAE FPS	

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de formateurs

Pédagogie adaptation à l'emploi de formateur de formateurs et Conception et encadrement d'une action de formation

Durée	15 jours
Nombre de stagiaires	2
Public	Sergent minimum

Objectif du stage

Socle de base des techniques pédagogiques

Conditions d'accès / prérequis

PAE-FPS + 3 ans d'ancienneté, investi dans la formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A définir			
Extérieur			

Formateur

Accompagnateur de proximité (pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en centre)

ACCPRO	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	6/12
Public	Caporal minimum

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer une session formative en centre et accompagner un stagiaire dans son parcours formatif en CIS avant stage.

Conditions d'accès / prérequis
Être chef d'équipe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 09 janvier et Samedi 10 janvier Samedi 04 avril	CIS Romilly sur Seine	2026-020-ACCPRO	
Vendredi 09 octobre et Samedi 10 octobre Samedi 05 décembre	CIS Troyes Vouldy	2026-113-ACCPRO	

Formateur Accompagnateur (Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en centre)

Formateur accompagnateur	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires	10 FORACC
Public	Accompagnateur de proximité CD

Objectif du stage
Socle de base des techniques pédagogiques pour encadrer un stage départemental

Conditions d'accès / prérequis
ACCPRO
Participation active à des actions de formation

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Du lundi 20 au vendredi 24 avril et Du lundi 01 juin au vendredi 10 juillet (5 jours sur cette période)	CIS Troyes Vouldy	2026-061-FORACC	Session 1 : Théorie Session 2 : Période d'immersion

Encadrant COD 0

Encadrant COD 0	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	10
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD 0

Objectif du stage
Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD 0 Rappel du scénario pédagogique (PPRR, conduite, circuit)

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD 0

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 16 janvier	CIS Troyes Ouest	2026-133-accompagnateur COD 0	
Samedi 17 janvier	CIS Nogent sur Seine	2025-134-accompagnateur COD 0	
Cette formation permet de recycler les formateurs COD 0			

Encadrant COD 1

Encadrant COD 1	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	6
Public	Accompagnateur de proximité et formateur COD 0/1

Objectif du stage
Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD1 Rappel du scénario pédagogique (PPRR, conduite, circuit)

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 30 janvier	CIS Troyes Vouldy	2026-159-accompagnateur COD 1	
Samedi 31 janvier	CIS Nogent sur Seine	2025-160-accompagnateur COD 1	
Cette formation permet de recycler les formateurs COD 1			

Encadrant COD 2 / Formateur Accompagnateur conduite tout terrain

Encadrant COD 2 / Formateur Accompagnateur conduite tout terrain	
Durée	5 jours
Nombre de stagiaires	1
Public	Accompagnateur de proximité et COD 2

Objectif du stage
Socle de base du PPR et des techniques pédagogiques pour encadrer un COD2 Rappel du scénario pédagogique (PPRR, conduite, circuit)

Conditions d'accès / prérequis
Accompagnateur de proximité voulant participer à des actions de formation COD2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Dates à déterminer avec le SDIS 19			

Animateur JSP:

Animateur JSP	
Durée	4 jours
Nombre de stagiaires	15 stagiaires
Public	Sapeur-pompier

Objectif du stage
1. L'encadrement des enfants et des adolescents. 2. Les aspects juridiques de la formation et de l'organisation du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers. 3. La formation en matière de préparation physique générale et de conduite des activités sportives dans les sections de jeunes sapeurs-pompiers. 4. La réglementation et l'organisation des accueils collectifs de mineurs.

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les samedis 10, 17, 24, 31 janvier	CIS Troyes Ouest	2026-088-Animateur JSP	

12. Feux de forêts

Équipier feux de forêts

Équipier feux de forêts	
Durée	6 jours (une journée bilan et 5 jours bloqués)
Nombre de stagiaires	24 maximum
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs de l'équipier

Conditions d'accès / prérequis
Équipier incendie et être apte toutes missions

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 7 mars et Du lundi 18 mai au vendredi 22 mai	A déterminer	2026-055-FDF1	J1 : journée de préparation

Chef d'agrès feux de forêts

Chef d'agrès feux de forêts	
Durée	6 jours (une journée bilan et 5 jours bloqués)
Nombre de stagiaires	10 maximum
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront détenteurs de la compétence chef d'agrès feux de forêts

Conditions d'accès / prérequis
Être équipier feux de forêts et grade minimal sergent

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 21 mars et Du lundi 18 mai au vendredi 22 mai	A déterminer	2026-057-FDF2	J1 : journée de préparation

13. Formation aux techniques de forçement

Formation aux techniques de forçement	
Durée	4 heures
Nombre de stagiaires	6 stagiaires
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
Acquérir les techniques d'ouverture de porte avec le matériel du FPT

Conditions d'accès / prérequis

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 28 février matin	CIS Romilly sur Seine	2026-147-TECFOR	
Samedi 2 mai matin	CIS Troyes Vouldy	2026-148-TECFOR	

Formations maintien et perfectionnement des acquis

1. Activités physique et sportives

FMPA Opérateur des Activités Physiques

FMPA EAP 1	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 1 FMPA tous les 2 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Vendredi 13 février	CIS Troyes Vouldy	2026-026-FMPA EAP1	
Vendredi 6 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-041-FMPA EAP1	
Vendredi 27 novembre	CIS Troyes Vouldy	2026-115-FMPA EAP1	
Samedi 28 novembre	CIS Troyes Vouldy	2026-116-FMPA EAP1	

FMPA Éducateurs des Activités Physiques

FMPA EAP 2	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires	5
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 2 FMPA interne une journée par an FMPA CNFPT une tous les deux ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 19 janvier	CIS Troyes Vouldy	2026-025-FMPA EAP2	

FMPA EAP 3	
Durée	10 jours
Nombre de stagiaires	1
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation EAP 3

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Attente date par la zone et le CNFPT			

2. FMPA COD

FMPA COD 2

FMPA COD 2	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation COD 2 + permis valide

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 6 juin	CIS Essoyes	2026-070-FMPA COD2	
Vendredi 19 juin	CIS Essoyes	2026-071-FMPA COD2	
Samedi 20 juin	CIS Essoyes	2026-072-FMPA COD2	

FMPA COD 4

FMPA COD 4	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation COD 4, un recyclage tous les 3 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Dates à déterminer avec le CT SAL			

3. Formateur de secourisme

FMPA FPSE

FMPA FPSE	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeurs-pompiers CD et corps communaux

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation PAE FPSE

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 10 octobre	CIS Nogent sur Seine	2026-161-FMPA PAE FPSE	
Vendredi 16 octobre	Etat-Major	2026-162-FMPA PAE FPSE	
Samedi 17 octobre	Etat-Major	2026-163-FMPA PAE FPSE	
Vendredi 6 novembre	Lusigny sur Barse	2026-164-FMPA PAE FPSE	
Samedi 7 novembre	CIS Arcis sur Aube	2026-165-FMPA PAE FPSE	
Vendredi 20 novembre	CIS Romilly sur Seine	2026-166-FMPA PAE FPSE	
Samedi 21 novembre	CIS Bar sur Seine	2026-167-FMPA PAE FPSE	

FMPA Formateur de FPSE

FMPA Formateur de FPSE	
Durée	2 jours
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation Formateur de FPS Pour l'encadrement de formations FMPA PAE FPS et PAE FPS

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 14 et mardi 15 septembre	Etat-Major	2026-100-FMPA FF	

4. FMPA GOC3

FMPA GOC3	
Durée	1 jour – 8 heures (3 sessions obligatoires)
Nombre de stagiaires min/max	6/ 12
Public	Officiers corps départemental

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation chef de groupe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Jeudi 19 mars	Etat-Major	2026-051-FMPA GOC3	Thème 1
Vendredi 20 mars	Etat-Major	2026-118-FMPA GOC3	
Jeudi 11 juin	Etat-Major	2026-168-FMPA GOC3	Thème 2
Vendredi 12 juin	Etat-Major	2026-169-FMPA GOC3	
Jeudi 8 octobre	Etat-Major	2026-170-FMPA GOC3	Thème 3
Vendredi 9 octobre	Etat-Major	2026-171-FMPA GOC3	

5. FMPA SAL

FMPA SAL1 et 2

FMPA SAL 1 et 2	
Durée	80 heures par an
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	SAL

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire d'une formation SAL

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mercredi 7 et les jeudis 15 et 22 janvier	CIS Troyes Vouldy	2026-024-FMPA SAL	
Les jeudis 5,12 et 19 février	CIS Troyes Vouldy	2026-032-FMPA SAL	
Les jeudis 12,19 et 26 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-043-FMPA SAL	
Les jeudis 2,9 et 30 avril	CIS Troyes Vouldy	2026-058-FMPA SAL	
Les jeudis 7, 21 et 28 mai	CIS Troyes Vouldy	2026-063-FMPA SAL	
Les jeudis 4, 11 et 18 juin	CIS Troyes Vouldy	2026-069-FMPA SAL	
Les jeudis 10, 17 et Vendredi 25 septembre	CIS Troyes Vouldy	2026-102-FMPA SAL	
Jeudis 1 et les lundis 19 et 26 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-103-FMPA SAL	
Les jeudis 5, 19 et 26 novembre	CIS Troyes Vouldy	2026-117-FMPA SAL	

6. FMPA GRIMP

FMPA IMP 1 / IMP2

FMPA IMP 1 / IMP 2	
Durée	72 heures /an
Nombre de stagiaires min/max	6 /12
Public	IMP

Conditions d'accès / prérequis
Être titulaire de la formation IMP1 ou 2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les mardis 6 et 13 janvier	CIS Troyes Vouldy	2026-022-FMPA SMPM	
Les mardis 03 et 10 février	CIS Troyes Vouldy	2026-033-FMPA SMPM	
Les mardis 10 et 17 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-048-FMPA SMPM	
Mercredi 8 et Mardi 28 avril	CIS Troyes Vouldy	2026-059-FMPA SMPM	
Mardi 5 mai	CIS Troyes Vouldy	2026-067-FMPA SMPM	
Du mardi 19 au vendredi 22 mai	Extérieur	2026-119-FMPA SMPM	
Mardi 2 juin	CIS Troyes Vouldy	2026-068-FMPA SMPM	
Du mardi 16 au vendredi 19 juin	Extérieur	2026-120-FMPA SMPM	
Les mardis 8 et 22 septembre	CIS Troyes Vouldy	2026-101-FMPA SMPM	
Les jeudis 8 et 15 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-104-FMPA SMPM	

7. FMPA RCH

FMPA RCH1

FMPA RCH1	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RCH1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 17 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-046-FMPA RCH1	Mutualisé avec le 2026-090-FMPA RCH2-1
Jeudi 15 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-109-FMPA RCH1	Mutualisé avec le 2026-110-FMPA RCH2-1
Vendredi 16 octobre	CIS Nogent sur Seine	2026-111- FMPA RCH1	Mutualisé avec le 2026-112-FMPA RCH2-1
Les exercices zonaux ou PPI pourront servir de FMPA annuelle			

FMPA RCH2

FMPA RCH2			
Durée	2 jours – 16 heures/ an		
Nombre de stagiaires min/max	6/12		
Public	Sapeur-pompier		
Conditions d'accès / prérequis			
Titulaire de la formation RCH2			
Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 17 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-090-FMPA RCH2-1	Mutualisé avec le 2026-046-FMPA RCH1
Jeudi 15 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-110-FMPA RCH2-1	Mutualisé avec le 2026-109-FMPA RCH1
Vendredi 16 octobre	CIS Nogent sur Seine	2026-112-FMPA RCH2-1	Mutualisé avec le 2026-111- FMPA RCH1
Les exercices zonaux serviront de FMPA annuelle			

8. FMPA RAD

FMPA RAD1

FMPA RAD1	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RAD1

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 2 février	CIS Nogent sur Seine	2026-036-FMPA RAD1	Mutualisé avec le 2026-089-FMPA RAD2
Mardi 3 février	CIS Nogent sur Seine	2026-121-FMPA RAD1	Mutualisé avec le 2026-122-FMPA RAD2
Samedi 21 mars	CIS Nogent sur Seine	2026-049-FMPA RAD1	Mutualisé avec le 2026-091-FMPA RAD2
Mardi 24 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-050-FMPA RAD1	Mutualisé avec le 2026-092-FMPA RAD2
Lundi 12 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-105-FMPA RAD1	Mutualisé avec le 2026-106-FMPA RAD2
Mardi 13 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-106-FMPA RAD1	Mutualisé avec le 2026-108-FMPA RAD2
Les exercices zonaux serviront de FMPA annuelle			

FMPA RAD2

FMPA RAD2	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	Sapeur-pompier

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation RAD2

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Lundi 2 février	CIS Nogent sur Seine	2026-089-FMPA RAD2	Mutualisé avec le 2026-036-FMPA RAD1
Mardi 3 février	CIS Nogent sur Seine	2026-122-FMPA RAD2	Mutualisé avec le 2026-121-FMPA RAD1
Samedi 21 mars	CIS Nogent sur Seine	2026-091-FMPA RAD2	Mutualisé avec le 2026-049-FMPA RAD1
Mardi 24 mars	CIS Troyes Vouldy	2026-092-FMPA RAD2	Mutualisé avec le 2026-050-FMPA RAD1
Lundi 12 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-106-FMPA RAD2	Mutualisé avec le 2026-105-FMPA RAD1
Mardi 13 octobre	CIS Troyes Vouldy	2026-108-FMPA RAD2	Mutualisé avec le 2026-106-FMPA RAD1
Les exercices zonaux serviront de FMPA annuelle			

9. FMPA SSSM

FMPA activités opérationnelles	
Durée	1 jour
Nombre de stagiaires min/max	6/12
Public	ISP

Conditions d'accès / prérequis
Titulaire de la formation FI activités opérationnelles

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Les jeudis 5 et 12 et samedi 21 mars	Etat-Major	2026-172-FMPA SSSM-PISU	Theme: KT inta os; gestion du stress post traumatique; bilan par organe
Samedi 6 et les jeudis 11 et 18 juin	Etat-Major	2026-173-FMPA SSSM-PISU	Thème: Noyade, pendaison, nouvelles drogues
Samedi 3, jeudi 8 et mardi 13 octobre	Etat-Major	2026-174-FMPA SSSM-PISU	Thème: Accouchement et réanimation nouveau-né; physiopathologie de la douleur

10. FMPA SPP

FMPA SPPNO	
Durée	2 jours – 8 heures
Nombre de stagiaires	15
Public	SPP CD

Conditions d'accès / prérequis
Sapeurs-pompiers professionnels

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A définir par les CIS			

11. FMPA CA 1 Équipe

FMPA CA 1 Équipe	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires	15
Public	Chef d'agrès une équipe

Conditions d'accès / prérequis
Les personnels prenant les fonctions de chef d'agrès une équipe

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 24 Janvier	CIS Bar sur Seine	2026-135-FMPA CA 1 EQ	
Lundi 9 février	CIS Troyes Vouldy	2026-136-FMPA CA 1 EQ	
Lundi 9 mars	CIS Arcis sur Aube	2026-137-FMPA CA 1 EQ	
Samedi 25 avril	CIS Troyes Ouest	2026-138-FMPA CA 1 EQ	
Samedi 16 mai	CIS Romilly sur Seine	2026-139-FMPA CA 1 EQ	
Vendredi 18 septembre	CIS Brienne le Château	2026-140-FMPA CA 1 EQ	

12. FMPA Chef d'agrès tout engin

FMPA Chef d'agrès tout engin	
Durée	1 jour – 8 heures
Nombre de stagiaires	15
Public	Chef d'agrès tout engin

Conditions d'accès / prérequis
Les personnels prenant les fonctions de Chef d'agrès tout engin

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 17 Janvier	CIS Bar sur Seine	2026-141-FMPA CATE	
Lundi 23 février	CIS Romilly sur seine	2026-142-FMPA CATE	
Vendredi 13 mars	CIS Brienne le château	2026-143-FMPA CATE	
Samedi 25 avril	CIS Troyes Ouest	2026-144-FMPA CATE	
Samedi 9 mai	CIS Nogent sur seine	2026-145-FMPA CATE	
Samedi 5 septembre	CIS Vendeuvre sur Barse	2026-146-FMPA CATE	

13. FMFA FDF

FMFA Équipier feux de forêts

Équipier feux de forêts	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	24 maximum
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront recycler de la fonction équipier FDF

Conditions d'accès / prérequis
Équipier FDF1 depuis plus de 2 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 9 au jeudi 11 juin	A déterminer	2026-180-FFDF1	

FMPA Chef d'agrès feux de forêts

Chef d'agrès feux de forêts	
Durée	3 jours
Nombre de stagiaires	10 maximum
Public	Sapeur-pompier du corps départemental

Objectif du stage
A l'issue de la formation les stagiaires seront recycler de la fonction chef d'agres FDF

Conditions d'accès / prérequis
Équipier FDF2 depuis plus de 2 ans

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Mardi 9 au jeudi 11 juin	A déterminer	2026-179-FFDF2	

Les manifestations sportives

1. Cross

Cross départemental

Cross départemental	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
Être sapeur-pompier ou PAT ou JSP Être apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
A définir	A définir	2026-175-CROSS-DEPT	

Cross régional

Cross régional	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
Être sapeur-pompier ou PAT ou JSP Être apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 28 février	Moselle (57)	2026-184-CROSS-REG	

Cross national

Cross national	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité et représenter le SDIS 10

Conditions d'accès / prérequis
Être qualifié

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 14 mars	Gers (32)	2026-176-CROSS-NAT	

2. Challenges

Challenge départemental

Challenge départemental	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
Être sapeur-pompier ou PAT ou JSP Être apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 28 mars	Troyes, complexe Henry Terré	2026-177-FDPSSP	

Challenge Zonal

Challenge zonal	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
Être sapeur-pompier ou PAT au sein du SDIS 10 ou JSP et apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 23 mai	Chalons en Champagne (51)	2025-178-FRPSSP	

Challenge national

Challenge national	
Public	Sapeurs-pompiers, JSP et PAT

Objectif de la manifestation
Partager un moment de convivialité

Conditions d'accès / prérequis
Être sapeur-pompier ou PAT au sein du SDIS 10 ou JSP et apte médical

Dates	Lieu	N° de stage	Observations
Samedi 27 juin	Poitiers (86)	2025-185-FNPSSP	

Annexes

L'ensemble des annexes se trouvent également sur l'intranet du SDIS et sur le serveur sous : S:\INTER CIS\FORMATION SDIS 10\

1. Annexe 1 : Demande d'organisation de stage hors calendrier



DEMANDE D'ORGANISATION DE STAGE HORS CALENDRIER

Demande adressée à Sdis.Formation@sdis10.fr minimum 5 semaines avant la date du stage.

Si le stage se déroule dans un CPI ou si le stagiaire/formateur/assistant vient d'un CPI, il faut choisir « CPI » dans le champ correspondant puis écrire le nom du CPI dans la zone de texte libre.

S'il se déroule dans un CS ou que le stagiaire/formateur/assistant vient d'un CIS, il faut choisir le CIS correspondant puis mettre un espace dans la zone de texte libre.

STAGE

Type de stage : Cliquez ici pour taper du texte.

Lieu du stage : Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.

Date du stage : Du Cliquez ici pour entrer une date. Au

Précisez les dates du stage si > 2 jours (sous le format jj/mm) : Cliquez ici pour taper du texte.

Durée : Choisissez un élément. jours ; Choisissez un élément. heures

Responsable pédagogique : Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.

RESTAURATION

Restauration nécessaire : Choisissez un élément.

Pré-réservation faite : Choisissez un élément. Nombre de repas à prévoir : Choisissez un élément.

Lieu de restauration : Cliquez ici pour taper du texte.

MATERIELS

Véhicule nécessaires : 1. Choisissez un élément. 2. Choisissez un élément. 3. Choisissez un élément.

Matériels demandés (machine à fumée, cônes, potasse, radios, ...) :

1. Cliquez ici pour taper du texte.
2. Cliquez ici pour taper du texte.
3. Cliquez ici pour taper du texte.
4. Cliquez ici pour taper du texte.
5. Cliquez ici pour taper du texte.

STAGIAIRES				
N°	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE
1	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
2	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
3	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
4	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
5	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
6	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
7	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
8	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
9	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
10	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
11	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
12	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.

FORMATEURS				
N°	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE
1	Formateurs à définir	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
2	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
3	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
4	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
5	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.

ASSISTANTS				
N°	NOM	PRENOM	CIS	CATEGORIE
1	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
2	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
3	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
4	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.
5	Cliquez ici pour taper du texte.	Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément. Cliquez ici pour taper du texte.	Choisissez un élément.

Le service formation se réserve le droit d'étudier cette demande en fonction des ressources disponibles pour l'organisation du stage.

Avis et visa

Responsable pédagogique

Chef de centre

Chef du service formation

2. Annexe 2 : PV chef de corps module apprenant



Annexe 2 : PV chef de corps communal

Module « Apprenant »

LE STAGIAIRE

NOM :

Prénom :

Matricule :

Date de fin de la FOAD :/...../.....

LE CHEF DE CORPS

NOM :

Prénom :

Matricule :

Date de l'entretien avec le stagiaire :/...../.....

J'atteste avoir rencontré le stagiaire afin d'insister sur les éléments essentiels à la compréhension du monde des sapeurs-pompiers. J'ai répondu à l'ensemble de ces questions et nous avons relu ensemble la Charte nationale des sapeurs-pompiers volontaires.

SIGNATURES

Date :/...../.....

Signature du stagiaire	Signature du Chef de corps :

3. Annexe 3 : Fiche individuelle de candidature



FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE CPI – 2026

Cette fiche de demande de formation doit :

- Être adressée à l'adresse email sdis.cpi@sdis10.fr
- Transmise au plus tard 2 mois avant le début du stage

IDENTITE

Matricule : _____ Grade : _____ CPI : _____

☐ Mme ☐ M.

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : ____/____/____

Mail : _____@_____

FORMATION DEMANDEE

Stage n° : _____

Intitulé du stage : _____

Lieu : _____

Date : ____/____/____

Renseigner **obligatoirement** les éléments ci-dessus en consultant le calendrier des formations.

Signature du Candidat

Avis et signature du
Chef CPI

Avis et signature du Maire

Date :

Date :

Date :

Partie réservée aux services de Formation du SDIS

Reçu le :

Saisie :

4. Annexe 4 : Autorisation d'absence convention employeur / SDIS

 SAPEURS-POMPIERS AUBE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'AUBE	CONVENTION EMPLOYEUR / SDIS AUTORISATION D'ABSENCE DU SALARIE PENDANT UNE ACTION DE FORMATION ORGANISEE PAR LE SDIS DE L'AUBE
---	--

Grade Nom Prénom	
CIS appartenance	
Stage	
Numéro	
Date	
Lieu	
Durée de la formation	

Nom de l'employeur :

Personne à contacter :

Adresse :

Code Postal : Commune

Téléphone / / / / Email : @

- ☐ Prise en charge totale de la durée de la formation
☐ Prise en charge partielle à hauteur de jours

A le

Signature et cachet de l'employeur

Cadre réservé aux services du SDIS DE L'AUBE	
VOLONTARIAT	FORMATION ☐ convention ☐ subrogation ☐ mécénat

Cet imprimé est à adresser au :
SDIS-groupement territoire-service volontariat : franck.terryn@sdis10.fr

5. Annexe 5 : Disegno

citrus

Disegno • SDIS 
by citrus

Navigation et apprentissage des agents

Disegno • SDIS 
by citrus



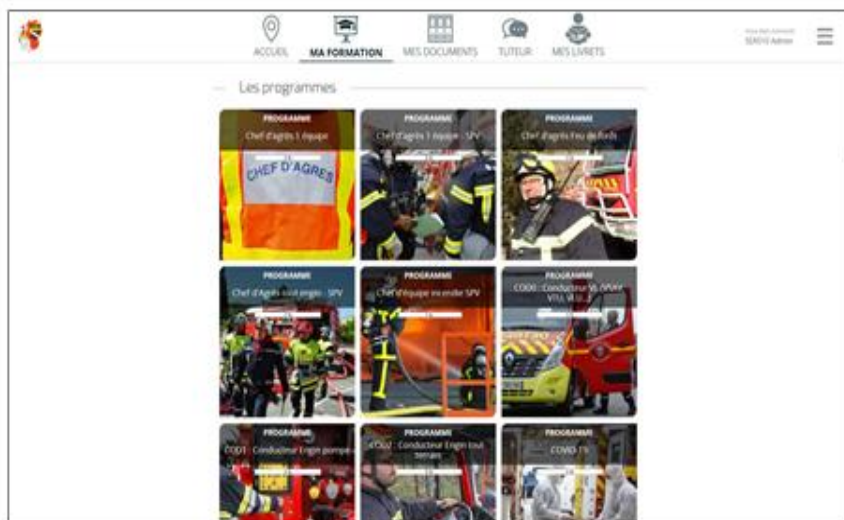
Connectez-vous sur <https://disegnosdis.fr/>



Disegno • SDIS 
by citrus



Accédez à vos programmes de formation

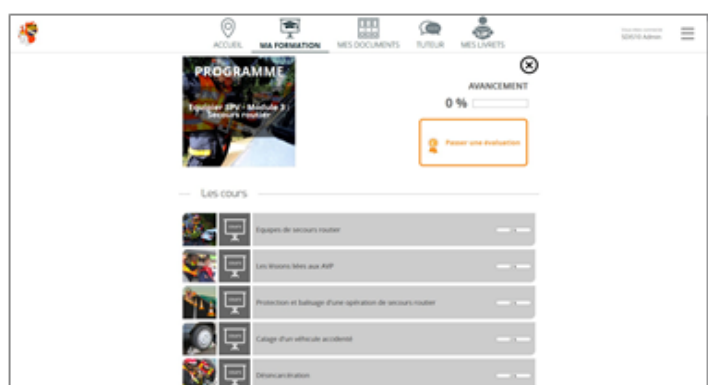


Pour chaque cours, entraînez-vous et vérifiez vos connaissances



- Explications et corrigés sont disponibles en mode entraînement. Les agents se rattachent alors plus facilement aux points vitaux du cours
- Les questions bien répondues sont mises en quarantaine. Nous testons l'agent en priorité sur ses points faibles.

Accédez aux cours : apprenez et révisiez



Passez vos évaluations certificatives, ou des auto-évaluations (évaluations à blanc)



- En fonction du processus de formation de votre SDIS, la présence d'un examinateur peut être requise.
- Les questions sont équitablement réparties entre tous les cours composant le programme.
- Votre passif d'entraînement n'est pas pris en compte pour le choix des questions.
- Tous les agents sont évalués sur les mêmes notions, dans les mêmes proportions mais avec des questions différentes.
- Vous pouvez récupérer vos preuves de réussite en PDF et consulter votre historique de passage.

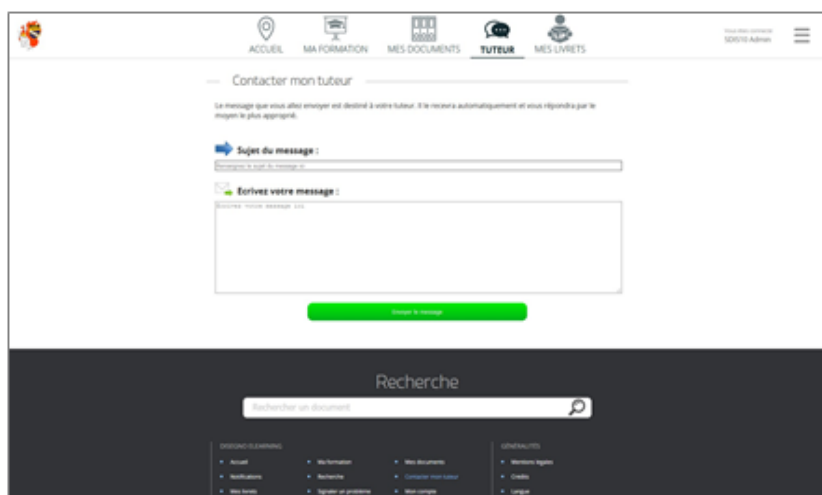




Profitez de la base documentaire publique de votre SDIS



Contactez votre tuteur pour toute question concernant votre formation



Auto-évaluez-vous dans le cadres de vos livrets individuels de professionnalisation (LIP)



- 100% conforme à la réforme du 22 août 2019
- Agent peut participer à l'élaboration de son plan d'action
- Consultez les vidéos tuto pour tout comprendre sur les LIP





Si vous participez au suivi d'autres agents, vous avez accès à l'administration



Vous pouvez effectuer les actions qui vous sont autorisées

Janvier

formations de tronc commun		formations de spécialités		formations de maintien des acquis		formations corps communaux	
J 1	Jour de P'An	J 1	Jour de P'An	J 1	Jour de P'An	J 1	Jour de P'An
V 2		V 2		V 2		V 2	
S 3		S 3		S 3		S 3	
D 4		D 4		D 4		D 4	
L 5		L 5		L 5		L 5	
M 6		M 6		M 6	FMPA SMPM	M 6	
M 7	2	M 7	2	M 7	FMPA SAL	M 7	2
J 8		J 8		J 8		J 8	
V 9		V 9		V 9		V 9	
S 10	PROMPT SECOURS CD 1	S 10	ACCPRO 1 Anim JSP	S 10		S 10	PROMPT SECOURS CPI 1
D 11		D 11		D 11		D 11	
L 12		L 12		L 12		L 12	
M 13		M 13		M 13	FMPA SMPM	M 13	
M 14	3	M 14	3	M 14		M 14	3
J 15		J 15		J 15	FMPA SAL	J 15	
V 16		V 16	Encadrent COD 0	V 16		V 16	
S 17	PROMPT SECOURS CD 1	S 17	Encadrent COD 0 Anim JSP	S 17	FMPA CATE	S 17	PROMPT SECOURS CPI 1
D 18		D 18		D 18		D 18	
L 19		L 19		L 19	FMPA EAP 2 / 3	L 19	
M 20		M 20		M 20		M 20	
M 21	4	M 21	4	M 21		M 21	4
J 22		J 22		J 22	FMPA SAL	J 22	
V 23		V 23		V 23		V 23	
S 24	PROMPT SECOURS CD 1	S 24	Anim JSP	S 24	FMPA CA 1EQ	S 24	PROMPT SECOURS CPI 1
D 25		D 25		D 25		D 25	
L 26		L 26		L 26		L 26	
M 27		M 27		M 27		M 27	
M 28	5	M 28	5	M 28		M 28	5
J 29		J 29		J 29		J 29	
V 30		V 30	Encadrent COD 1	V 30		V 30	
S 31	PROMPT SECOURS CD 1	S 31	Encadrent COD 1 Anim JSP	S 31		S 31	PROMPT SECOURS CPI 1

Février															
formations de tronc commun					formations de spécialités				formations de maintien des acquis			formations corps communaux			
D 1					D 1				D 1			D 1			
L 2					L 2				L 2		FMPA RAD	L 2			
M 3					M 3				M 3	FMPA SMPM	FMPA RAD	M 3			
M 4					M 4				M 4		6	M 4		6	
J 5					J 5				J 5		FMPA SAL	J 5			
V 6					V 6				V 6			V 6			
S 7	PROMPT SECOURS CD 1				S 7	Pic-F	S 7		S 7			S 7	PROMPT SECOURS CPI 1	EQ INC CPI 1	
D 8					D 8				D 8			D 8			
L 9					L 9				L 9		FMPA CA 1EQ	L 9			
M 10					M 10				M 10		FMPA SMPM	M 10			
M 11					M 11				M 11		7	M 11		7	
J 12					J 12				J 12		FMPA SAL	J 12			
V 13					V 13				V 13		FMPA EAP1	V 13			
S 14	CE INC CD 1 (Cible)		CATE 1 (Cible)		S 14	S 14			S 14			S 14	EQ INC CPI 1		
D 15					D 15				D 15			D 15			
L 16	EQ INC CD 1			CA PPABE CD 1	L 16	PROMPTS SECOURS JSP		L 16	L 16			L 16			
M 17					M 17										
M 18					M 18										
J 19					J 19										
V 20					V 20			V 20		V 20	EQ PPABE	CPI 1			
S 21	CE INC CD 2 (Cible)				S 21	S 21			S 21			S 21	EQ INC CPI 1	PSC CPI	
D 22					D 22				D 22			D 22			
L 23	EQ INC CD 2				L 23			L 23	L 23		FMPA CATE	L 23			
M 24					M 24										
M 25					M 25										
J 26					J 26										
V 27					V 27			V 27		V 27	V 27				
S 28	CA SSUAP 1 (Cible)		Cross régional (57)		S 28	Cross régional (57)	Tech Fore		S 28			Cross régional (57)	S 28		Cross régional (57)

Mars											
formations de tronc commun			formations de spécialités			formations de maintien des acquis			formations corps communaux		
D 1			D 1			D 1			D 1		
L 2			L 2			L 2			L 2		
M 3			M 3			M 3			M 3		
M 4	10		M 4	10		M 4	10		M 4	10	
J 5			J 5			J 5	FMPA SSSM		J 5		
V 6			V 6			V 6	FMPA EAP1		V 6		
S 7	CATE 1		S 7	ACCPRO 1	FDF 1 (Cible)	S 7			S 7	Chef corps communaux	
D 8			D 8			D 8			D 8		
L 9			L 9			L 9	FMPA CA 1EQ		L 9		
M 10			M 10			M 10	FMPA SMPM		M 10		
M 11	11		M 11	11		M 11		11	M 11	11	
J 12			J 12			J 12	FMPA SAL	FMPA SSSM	J 12		
V 13			V 13			V 13	FMPA CATE		V 13		
S 14	Cross national (GERS)		S 14	Cross national (GERS)		S 14	Cross national (GERS)		S 14	Cross national (GERS)	
D 15			D 15			D 15			D 15		
L 16			L 16			L 16			L 16		
M 17			M 17			M 17	FMPA SMPM	FMPA RCH	M 17		
M 18	12		M 18	12		M 18		12	M 18	12	
J 19			J 19			J 19	FMPA SAL	FMPA GOC 3	J 19		
V 20			V 20			V 20		FMPA GOC 3	V 20		
S 21	CATE 1		S 21	FDF 2 (Cible)		S 21	FMPA RAD	FMPA SSSM	S 21	Resp Intervention	
D 22			D 22			D 22			D 22		
L 23			L 23			L 23			L 23		
M 24			M 24	IMP1 (SMPM)		M 24	FMPA RAD		M 24		
M 25	13		M 25		13	M 25		13	M 25	13	
J 26			J 26			J 26	FMPA SAL		J 26		
V 27			V 27			V 27			V 27		
S 28	Challenge de la Qualité (Trogès)		S 28	Challenge de la Qualité (Trogès)		S 28	Challenge de la Qualité (Trogès)		S 28	Challenge de la Qualité (Trogès)	
D 29			D 29			D 29			D 29		
L 30			L 30			L 30			L 30		
M 31			M 31			M 31			M 31		

Avril											
formations de tronc commun						formations de spécialités			formations de maintien des acquis		formations corps communaux
M 1					14	M 1		14	M 1		14
J 2						J 2			J 2	FMPA SAL	J 2
V 3						V 3			V 3		V 3
S 4	CATE 1					S 4	ACCPRO 1		S 4		S 4 Resp Intervention EQ INC CPI 2
D 5						D 5			D 5		D 5
L 6						L 6			L 6		L 6
M 7						M 7			M 7		M 7
M 8					15	M 8		15	M 8	FMPA SMPM	M 8
J 9						J 9			J 9	FMPA SAL	J 9
V 10	CATE 1					V 10			V 10		V 10
S 11						S 11			S 11		S 11 Resp Intervention EQ INC CPI 2
D 12						D 12			D 12		D 12
L 13						L 13			L 13		L 13
M 14						M 14			M 14		M 14
M 15	EQ INC CD 1	CE INC CD 1	CATE 1 (1/2 groupe)	EQ SSUAP 1	CA SSUAP 1	16	M 15	16	M 15		M 15
J 16						J 16			J 16		J 16
V 17						V 17			V 17		V 17
S 18						S 18			S 18	EQ INC CPI 2	PSC CPI
D 19						D 19			D 19		D 19
L 20						L 20			L 20		L 20
M 21						M 21			M 21		M 21
M 22	EQ INC CD 2	CE INC CD 2	CATE 1 (1/2 groupe)	Prompt secours CD 2	EQ SR 1	CA SR 1	17	M 22	17	M 22	Prompt secours CPI 2
J 23						J 23			J 23		J 23
V 24						V 24			V 24		V 24
S 25						S 25	COD FSA		S 25	FMPA CA 1EQ FMPA CATE	S 25
D 26						D 26			D 26		D 26
L 27						L 27			L 27		L 27
M 28						M 28			M 28	FMPA SMPM	M 28
M 29						M 29			M 29		M 29
J 30						J 30			J 30	FMPA SAL	J 30

Mai			
formations de tronc commun	formations de spécialités	formations de maintien des acquis	formations corps communaux
V 1 Fête du Travail	V 1 Fête du Travail	V 1 Fête du Travail	V 1 Fête du Travail
S 2	S 2 Tech Forc	S 2	S 2
D 3	D 3	D 3	D 3
	L 4	L 4	L 4
	M 5	M 5 FMFA SMPM	M 5
19	M 6	M 6	M 6
	J 7	J 7 FMFA SAL	J 7
Victoire 1945	V 8 Victoire 1945	V 8 Victoire 1945	V 8 Victoire 1945
S 9	S 9	S 9 FMFA CATE	S 9
D 10	D 10	D 10	D 10
L 11	L 11 Jurg Arbitrage	L 11	L 11
M 12	M 12 Jurg Arbitrage	M 12	M 12
M 13 20	M 13	M 13	M 13
J 14 Ascension	J 14 Ascension	J 14 Ascension	J 14 Ascension
V 15	V 15	V 15	V 15
S 16	S 16	S 16 FMFA CA IEQ	S 16
D 17	D 17	D 17	D 17
L 18	L 18	L 18	L 18
M 19	M 19	M 19	M 19
M 20 21	M 20 FDF 1 / FDF 2	M 20 FMFA SMPM (est)	M 20
J 21	J 21	J 21 FMFA SAL	J 21
V 22	V 22	V 22	V 22
S 23 Challenge de la Qualité régional (Châlons)	S 23 Challenge de la Qualité régional (Châlons)	S 23 Challenge de la Qualité régional (Châlons)	S 23 Challenge de la Qualité régional (Châlons)
D 24	D 24	D 24	D 24
L 25 Lundi de Pentecôte	L 25 Lundi de Pentecôte	L 25 Lundi de Pentecôte	L 25 Lundi de Pentecôte
M 26	M 26	M 26	M 26
M 27 22	M 27 COD 2	M 27	M 27
J 28	J 28	J 28 FMFA SAL	J 28
V 29	V 29	V 29	V 29
S 30 EQ PPABE CD 2	S 30	S 30	S 30 EQ PPABE CPI 2
D 31	D 31	D 31	D 31

Juin											
formations de tronc commun			formations de spécialités			formations de maintien des acquis			formations corps communaux		
L 1	RESERVE		L 1	FORACC (à confirmer)		L 1	FMPA SMPM	FMPA SSUAP SPP centres.	L 1		
M 2			M 2			M 2			M 2		
M 3		23	M 3		23	M 3			M 3		23
J 4			J 4			J 4			J 4		
V 5			V 5			V 5			V 5		
S 6	EQ PPABE CD 2		S 6			S 6	FMPA COD 2	FMPA SSSM	S 6	EQ PPABE CPI 2	EQ INC CPI 3
D 7			D 7			D 7			D 7		
L 8	RESERVE		L 8	FORACC (à confirmer)		L 8			L 8		
M 9			M 9			M 9		FMPA FDF	M 9		
M 10		24	M 10		24	M 10		FMPA FDF	M 10		24
J 11			J 11			J 11	FMPA SAL	FMPA GOC 3	FMPA SSSM	FMPA FDF	
V 12			V 12			V 12		FMPA GOC 3			
S 13	EQ PPABE CD 2		S 13			S 13			S 13	EQ PPABE CPI 2	EQ INC CPI 3
D 14			D 14			D 14			D 14		
L 15	RESERVE		L 15	FORACC (à confirmer)		L 15			L 15		
M 16			M 16			M 16			M 16		
M 17		25	M 17		25	M 17		FMPA SMPM (ext)	M 17		25
J 18			J 18			J 18	FMPA SAL		FMPA SSSM		
V 19			V 19			V 19	FMPA COD 2				
S 20			S 20			S 20	FMPA COD 2		S 20	EQ INC CPI 3	PSC CPI
D 21			D 21			D 21			D 21		
L 22	RESERVE		L 22	FORACC (à confirmer)		L 22			L 22		
M 23			M 23			M 23			M 23		
M 24		26	M 24		26	M 24			M 24		26
J 25			J 25			J 25			J 25		
V 26			V 26			V 26			V 26		
S 27	FINAT (Poitier)		S 27	FINAT (Poitier)		S 27	FINAT (Poitier)		S 27	FINAT (Poitier)	
D 28			D 28			D 28			D 28		
L 29	RESERVE		L 29	FORACC (à confirmer)		L 29			L 29		
M 30			M 30			M 30			M 30		

Juillet											
formations de tronc commun				formations de spécialités				formations de maintien des acquis			
M 1	RESERVE		27	M 1			27	M 1			27
J 2				J 2				J 2			
V 3				V 3				V 3			
S 4				S 4	RTN (Vittel)			S 4	RTN (Vittel)		
D 5				D 5				D 5			
L 6	RESERVE	EQ INC CD 3		L 6		EQ SSUAP JSP 1		L 6			
M 7				M 7				M 7			
M 8			28	M 8			28	M 8			28
J 9				J 9				J 9			
V 10				V 10				V 10			
S 11				S 11				S 11			
D 12				D 12				D 12			
L 13	RESERVE	PROMPT SECOURS CD 3		L 13		EQ SSUAP JSP 2		L 13			PROMPT SECOURS CPI 3
M 14		Fête nationale		M 14	Fête nationale			M 14	Fête nationale		
M 15		PROMPT SECOURS CD 3	EQ SR 2	M 15		EQ SSUAP JSP 2	29	M 15			29
J 16				J 16				J 16			
V 17				V 17				V 17			
S 18				S 18				S 18			
D 19				D 19				D 19			
L 20				L 20				L 20			
M 21				M 21				M 21			
M 22			30	M 22			30	M 22			30
J 23				J 23				J 23			
V 24				V 24				V 24			
S 25				S 25				S 25			
D 26				D 26				D 26			
L 27				L 27				L 27			
M 28				M 28				M 28			
M 29			31	M 29			31	M 29			31
J 30				J 30				J 30			
V 31				V 31				V 31			

Août			
formations de tronc commun		Formations de spécialités	
S 1		S 1	
D 2		D 2	
L 3		L 3	
M 4		M 4	
M 5		M 5	
J 6		J 6	
V 7		V 7	
S 8		S 8	
D 9		D 9	
L 10		L 10	
M 11		M 11	
M 12		M 12	
J 13		J 13	
V 14		V 14	
S 15	Assomption	S 15	Assomption
D 16		D 16	
L 17		L 17	
M 18		M 18	
M 19		M 19	
J 20		J 20	
V 21		V 21	
S 22		S 22	
D 23		D 23	
L 24	EQ INC CD 3	L 24	
M 25		M 25	
M 26		M 26	FI Complémentaire JSP
J 27		J 27	
V 28		V 28	
S 29	CE INC CD 3 (Cible)	S 29	
D 30		D 30	
L 31		L 31	

Septembre

formations de tronc commun			formations de spécialités		formations de maintien des acquis		formations corps communaux	
M 1			M 1		M 1		M 1	
M 2			M 2		M 2		M 2	
J 3			J 3		J 3		J 3	
V 4			V 4		V 4		V 4	
S 5	CA PPABE 2		S 5		S 5	FMPA CATE	S 5	PSC CPI
D 6			D 6		D 6		D 6	
L 7			L 7	RCH 1	L 7		L 7	
M 8			M 8		M 8	FMPA SMPM	M 8	
M 9			M 9		M 9		M 9	
J 10			J 10		J 10	FMPA SAL	J 10	
V 11			V 11		V 11		V 11	
S 12	EQ PPABE CD 3	CA PPABE 2	S 12		S 12		S 12	EQ PPABE CPI 3
D 13			D 13		D 13		D 13	
L 14			L 14		L 14	FMPA form de FPS	L 14	
M 15			M 15		M 15	FMPA form de FPS	M 15	
M 16			M 16		M 16		M 16	
J 17			J 17		J 17	FMPA SAL	J 17	
V 18			V 18		V 18		V 18	
S 19	EQ PPABE CD 3	CA PPABE 2	S 19		S 19	FMPA CA 1EQ	S 19	EQ PPABE CPI 3
D 20			D 20		D 20		D 20	
L 21			L 21	RAD 1	L 21		L 21	
M 22			M 22		M 22	FMPA SMPM	M 22	
M 23			M 23		M 23		M 23	
J 24			J 24		J 24		J 24	
V 25			V 25		V 25	FMPA SAL	V 25	
S 26	EQ PPABE CD 3	CA PPABE 2	S 26		S 26		S 26	EQ PPABE CPI 3
D 27			D 27		D 27		D 27	
L 28			L 28		L 28		L 28	
M 29			M 29		M 29		M 29	
M 30			M 30		M 30		M 30	

Octobre											
formations de tronc commun				formations de spécialités				formations de maintien des acquis			
J 1				J 1				J 1	FMPA SAL		J 1
V 2				V 2				V 2			V 2
S 3	PROMPT SECOURS CD 4	CA PPABE 2		S 3	EAP1 ICP	COD YLHR		S 3		FMPA SSSM	S 3
D 4				D 4				D 4			D 4
L 5				L 5				L 5			L 5
M 6				M 6				M 6			M 6
M 7				M 7				M 7			M 7
J 8				J 8				J 8	FMPA SMPM	FMPA GOC 3	J 8
V 9				V 9				V 9		FMPA GOC 3	V 9
S 10	PROMPT SECOURS CD 4			S 10	ACCPRO 2			S 10	FMPA FPSE		S 10
D 11				D 11				D 11			D 11
L 12				L 12				L 12		FMPA RAD	L 12
M 13				M 13				M 13		FMPA RAD	M 13
M 14				M 14				M 14			M 14
J 15				J 15				J 15	FMPA SMPM	FMPA RCH	J 15
V 16				V 16				V 16	FMPA FPSE	FMPA RCH	V 16
S 17	PROMPT SECOURS CD 4	CA SSUAP 2 (Cible)		S 17				S 17	FMPA FPSE		S 17
D 18				D 18				D 18			D 18
L 19				L 19				L 19	FMPA SAL		L 19
M 20				M 20				M 20			M 20
M 21	EQ SR 3	CA SR 2		M 21	JSP (DIV/INC)			M 21			M 21
J 22				J 22				J 22			J 22
V 23			EQ PPABE CD 4	V 23				V 23			V 23
S 24	PROMPT SECOURS CD 4			S 24				S 24			S 24
D 25				D 25				D 25			D 25
L 26				L 26				L 26	FMPA SAL		L 26
M 27				M 27				M 27			M 27
M 28	EQ INC CD 4	CE INC CD 3		M 28				M 28			M 28
J 29				J 29				J 29			J 29
V 30				V 30				V 30			V 30
S 31	PROMPT SECOURS CD 4	PAE FPS		S 31				S 31			S 31

Novembre			
formations de tronc commun	formations de spécialités	formations de maintien des acquis	formations corps communaux
D 1 Toussaint	D 1 Toussaint	D 1 Toussaint	D 1 Toussaint
L 2	L 2	L 2	L 2
M 3	M 3	M 3	M 3
M 4	M 4	M 4	M 4
J 5	J 5	J 5	J 5
V 6	V 6	V 6	V 6
S 7	S 7	S 7	S 7
D 8	D 8	D 8	D 8
L 9	L 9	L 9	L 9
M 10	M 10	M 10	M 10
M 11 Armistice 1918	M 11 Armistice 1918	M 11 Armistice 1918	M 11 Armistice 1918
J 12	J 12	J 12	J 12
V 13	V 13	V 13	V 13
S 14	S 14	S 14	S 14
D 15	D 15	D 15	D 15
L 16	L 16	L 16	L 16
M 17	M 17	M 17	M 17
M 18	M 18	M 18	M 18
J 19	J 19	J 19	J 19
V 20	V 20	V 20	V 20
S 21	S 21	S 21	S 21
D 22	D 22	D 22	D 22
L 23	L 23	L 23	L 23
M 24	M 24	M 24	M 24
M 25	M 25	M 25	M 25
J 26	J 26	J 26	J 26
V 27	V 27	V 27	V 27
S 28	S 28	S 28	S 28
D 29	D 29	D 29	D 29
L 30	L 30	L 30	L 30

Décembre			
formations de tronc commun		formations de spécialités	
M 1		M 1	PAE FPS
M 2		M 2	
J 3		J 3	
V 4		V 4	
S 5		S 5	ACCPRD 2
D 6		D 6	
L 7		L 7	
M 8		M 8	
M 9		M 9	
J 10		J 10	
V 11		V 11	
S 12		S 12	
D 13		D 13	
L 14		L 14	
M 15		M 15	
M 16		M 16	
J 17		J 17	
V 18		V 18	
S 19	EQ SSUAP 3	CA SSUAP 2	EQ INC CD 4
D 20			
L 21	EQ SSUAP 3	CA SSUAP 2	EQ INC CD 4
M 22			
M 23			
J 24			
V 25 NOËL			
S 26			
D 27			
L 28			
M 29			
M 30			
J 31			

SDIS de l'Aube

Service planification et organisation de
la formation

Service conception pédagogique et
compétences

Bureau activités physiques et sportives

30 octobre 2025